

Abonnements par la poste:

Table with subscription rates for Canada, Etats-Unis et Empire Britannique, and Union Postale.

LE QUOTIDIEN

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration: 336-340 NOTRE-DAME EST MONTREAL

TELEPHONE: - - - Main 7460

Service de nuit: Rédaction, Main 5121 Administration, Main 5153

Partage des responsabilités

Le coup de l'aqueduc - "Laurier Palace" - Le travail du dimanche - Comment voter?

Les adversaires du ministère Taschereau ont commis l'erreur de vouloir le tenir responsable de tous les maux passés, présents et futurs de la province.

Prenons trois questions bien connues de nos lecteurs: le coup de filet de la Montreal Water and Power Co., l'incendie du Laurier Palace et le travail du dimanche.

Du scandale de l'aqueduc on peut tenir indemnes le gouvernement, comme gouvernement, et son chef. Personne n'a jamais soupçonné M. Taschereau de tremper, pour son compte, dans des affaires louches.

De l'hécatombe du Laurier Palace, la responsabilité se partage entre les autorités municipales et les autorités provinciales. La surveillance des théâtres et des autres lieux de réunion publique relève à la fois de la police, du conseil municipal et des inspecteurs nommés par le gouvernement.

Mais ce n'est pas tout de savoir qui est coupable de l'effroyable désastre du 9 janvier. Il importe bien davantage de mettre en pleine lumière les dangers physiques et moraux du cinéma et d'en préserver la jeunesse.

Le devoir a signalé dès le début un fait singulier et significatif. Dans l'avis qui fait part au public de l'ouverture de l'enquête, le Commissaire a omis tous les dispositifs ajoutés par la Législature au projet présenté par M. Taschereau.

Au quatrième paragraphe du même article: "Des conditions d'admissibilité aux théâtres et salles publiques", la loi définitive ajoute: "spécialement quant aux enfants".

La Législature a ajouté deux paragraphes: 7° De la suffisance des lois provinciales et municipales actuelles pourvoyant à la sécurité et protection du public... et à l'admission des enfants aux théâtres;

8° De la manière dont ces lois ont été mises à exécution dans le passé, tant par les autorités provinciales que municipales.

M. Boyer a également supprimé ces deux paragraphes. A défaut d'explication péremptoire, on a lieu de croire que "les autorités provinciales" ont pris un moyen plus commode qu'honnête et courageux de se soustraire au feu de l'enquête.

Mais le point le plus inquiétant, c'est la décision prise par le Commissaire d'éliminer tout l'aspect moral de la question. Cela, du reste, va de pair avec la suppression des textes visant spécialement l'admission des enfants au théâtre.

En tout cas, si M. Taschereau, excellent père de famille et bon chrétien en son particulier, veut éviter qu'on l'accuse de faire étouffer l'enquête afin de ménager l'intérêt des corrupteurs de l'enfance et de la grosse presse qui leur sert d'entremetteuse, il devrait donner instruction à son Commissaire enquêteur de se conformer à tous les dispositifs de la loi qui définit ses attributions, de poursuivre son objet dominant et aussi de répondre aux promesses faites par le premier ministre lui-même.

Pour tout ce qui touche au travail du dimanche, l'entière responsabilité des infractions à la loi incombe au procureur général, c'est-à-dire à M. Taschereau, chaque fois que l'une de ces infractions est portée à sa connaissance.

Lorsque la loi du dimanche fut votée à Ottawa, en 1906, plusieurs députés, libéraux pour la plupart, la combattirent vivement. J'en étais. Nous estimions, j'estime encore, qu'il était imprudent, et contraire à l'économie générale de nos lois, de confier aux autorités fédérales le pouvoir de s'immiscer dans une matière qui tient essentiellement à l'ordre social et religieux.

Ainsi, aucune poursuite pour infraction à la loi du dimanche ne peut être intentée dans la province de Québec sans la permission expresse de M. Taschereau.

Sans doute, M. Taschereau a fait quelques efforts pour faire observer la loi du dimanche. Le Devoir l'en a félicité. Mais ces efforts se sont mal soutenus. Il est facile de voir que les autorités provinciales n'aiment pas à chagriner les grosses compagnies qui violent effrontément le repos dominical; tout comme elles trouvent monstrueux de faire rentrer dans l'ordre les spéculateurs qui s'emparent sans aucun droit du bien d'autrui.

Quelle étrange conception, disons le mot: quelle notion faussée du devoir d'état! Aux riches, aux puissants, l'indulgence, les faveurs, la protection de l'Etat. Aux humbles, aux petits,

l'indifférence, le mépris, tout au plus une pitié dédaigneuse. Pour protéger les grosses bourses, on met tout en branle. Pour la sauvegarde du droit public et de l'ordre social, on laisse les individus se débattre et la société se tirer d'affaire comme elle peut.

Y a-t-il espoir que cette situation change notablement, lundi? Evidemment, non. Le ministère a trop d'atouts dans son jeu. Une foule de gens identifie encore l'opposition conservatrice de Québec avec le parti tory d'Ottawa, et ne s'aperçoivent pas que le vrai torysme, c'est dans la politique ministérielle qu'on la trouve.

Les honnêtes gens, les esprits libres, les citoyens plus soucieux des principes d'ordre public que du sort des partis, n'en ont que davantage le devoir d'appuyer les candidats d'opposition, pourvu, bien entendu, que ces candidats offrent de suffisantes garanties de probité, d'honneur et de compétence.

Dans les circonscriptions où deux candidats libéraux s'affrontent, il ne reste qu'à donner la préférence au moins servile, à celui qui saura, au besoin, résister à ses chefs et leur faire entendre la vérité.

Henri BOURASSA

L'actualité

Le Dr Edwards à la rescousse

Dans son article de mardi dernier, M. Bourassa écrivait:

Si la défaite du ministère Taschereau devait entraîner, par répercussion, le triomphe de la politique tory à Ottawa, le "hésitant" pas un instant à trouver bon qu'on lui vienne en aide, en dépit de ses fautes, de ses erreurs, de ses abus de pouvoir. Pour rien au monde je ne voudrais aider à mettre au pouvoir le ramassis de fanatiques, de butors et de brasseurs d'écus qui s'appelle si fausement le "parti conservateur" fédéral, dans lequel s'agitent en vain quelques rares hommes de mérite, impuissants à réagir contre la domination des loquaces orangistes et celle plus abrutissante encore des puissances d'argent.

Mais est-on bien sûr que pour empêcher les Tories d'arriver à Ottawa il faut soutenir les soi-disant libéraux de Québec? Comment expliquer alors l'appui à peine déguisé que le ministère Taschereau reçoit de la presse tory, Gazette en tête, et de toute la clique boursico-banquière qui s'est rattachée au gouvernement libéral d'Ottawa, qui a fourni à M. Patenaude, "indépendant" de M. Meighen en 1925, et à M. Patenaude, collègue de M. Meighen en 1926, tout l'appui "moral" et financier dont il a eu besoin?

Parmi les butors qui représentent les loges orangistes dans le parti tory figure le docteur Edwards, grand maître des loges.

On se rappelle qu'au cours de la dernière session il a voté pendant plus d'une heure sur le compte de M. Bourassa, résumant toutes les colonnières débilitées sur son compte et l'accusant de proboscisme. Etre pour le Canada d'abord, défendre uniquement l'intérêt canadien c'était pendant la guerre être proboscisme, comme actuellement c'est être nationaliste, ce que de vouloir canaliser l'invasion du capital américain et exiger qu'il ne sorte pas des bornes de la légalité.

Monsieur Taschereau voit se grouper autour de lui les torys les plus éminents, les plus connus pour la subordination de l'intérêt général à leur intérêt mesquin, égoïste et étroit, ce que l'on est convenu d'appeler les conservateurs hommes d'affaires. Les butors "moraux" manquent, il s'appelle. Ils viennent d'arriver en lice.

Lisez plutôt ce morceau:

S'il en faut davantage pour édifier ses contemporains sur la valeur morale de M. Bourassa qu'on n'oublie pas sa propagande antibritannique, antifrançaise et antinationale pendant la guerre. Il était alors ouvertement probosche, et sa maison le savait si bien qu'elle célébrait trop bruyamment les défaites les plus sanglantes et les plus douloureuses des Alliés! Après cela, qu'est-ce que peut bien faire à M. Taschereau et au parti libéral provincial, ce que l'on est convenu d'appeler les conservateurs hommes d'affaires, ce que l'on est convenu d'appeler les butors "moraux" manquant, il s'appelle. Ils viennent d'arriver en lice.

N'est-ce pas là de l'Edwards, le plus pur, le plus authentique, le plus caractéristique, de l'Edwards tout craché? Dans le concert tory, qui chante la louange de M. Taschereau, l'Événement, Journal tory, appel de Meighen et de Patenaude, tient la partie honorable du grand maître des loges orangistes. Il aura d'ailleurs

sa récompense. On peut être sûr que lors de la prochaine session, quand M. Bourassa, au milieu de la veulerie presque générale, se lèvera à Ottawa pour peindre sous leur vraie couleur les sentiments réels de la province de Québec, quand il dira que les Tories ne veulent contraindre ni un soi ni un homme pour la défense de l'Empire, mais conserver, suivant l'esprit de la constitution et le bon sens, toutes leurs ressources et toutes leurs énergies pour le développement de leurs pays et pour sa défense, M. Edwards verra dans le débat des morceaux de l'Événement.

L'Événement a plus loin. Il prétend que les articles de notre directeur sont une incitation à l'émeute. Nous répondons à l'Événement par un simple défi: pour que ses lecteurs sachent ce que c'est qu'une émeute et où sont les émeutiers patentés qu'il reproduit dans ses comptes rendus de l'Assemblée de Saint-Roch en 1907, et de Saint-Hyacinthe, en 1911 (pas la grande assemblée contradictoire mais l'autre tenue par M. Bourassa, quelques jours avant la votation), M. Taschereau gâterait si peu le compte rendu de l'Assemblée de Saint-Roch que nous sommes sûrs que l'Événement, qui le sert magnamment, plusieurs milliers de dollars par année (il a reçu \$26,500 de contrats en dix-huit mois), n'acceptera pas notre défi.

Dire que si Bourassa voulait s'insérer à un groupe, devenir un homme de gouvernement, un homme qui donne des contrats, cette feuille-là lécherait les bottes rouges de l'émeutier et adorerait le sac à terre, plus gros que celui de M. Perron ou du sénateur Webster, qu'il ne manquera pas d'accumuler!

RIP

Bloc-notes

Triomphateur?

Ceux qui connaissent les faits "amusés" de lire dans les quotidiens montréalais et québécois que M. Taschereau est reçu en triomphe à Montréal et que son gouvernement, sans plus, il y a quelques acclamations, mais de gens qui font métier d'entourer les ministres. La plupart ne seraient pas là si M. Taschereau ne leur avait fait ou s'ils n'attendaient quelques faibles maigres auditoires pacifiquement le premier ministre; et mieux, car ils voient mieux la faiblesse de ses arguments, son raisonnement, les entorses qu'il donne aux faits, les déchirures qu'il fait au manteau de la vérité. A la salle Montcalm, l'autre soir, on aurait cru qu'il y avait des milliers et des milliers de personnes, à lire la Presse et même ce journal "bleu" de Québec comme il est bien à Ottawa, la Patrie, qui rivalise de complaisance avec le Canada et la Gazette.

En fait, cette salle n'a pas 70 pieds carrés et peut à la rigueur loger quelques centaines de personnes, pas quinze cents; dans l'auditoire de mardi dernier, il y avait plusieurs dizaines de détectives privés et d'hommes de la police provinciale déguisés en paisibles citoyens. Pour le reste il n'y avait pas dans la salle mille citoyens qui n'étaient pas en service commandé. A l'extérieur, quelques groupes, au total, en tout et pour tout, au grand maximum, pas plus que deux mille citoyens, pour la première assemblée de M. Taschereau à Montréal. Il y en avait plus que cela en 1923 au Monument National, où il y eut le chahut qu'on sait. Il est vrai que, ce soir-là, M. Perron parlait... A Verdun, M. Taschereau a eu le même genre de triomphe et un auditoire moindre encore. Si c'est cela que le Soleil appelle des "assemblées enthousiastes", c'est que le Soleil n'est pas exigeant, ni difficile, quand il ne s'agit pas de puiser dans les coffres de l'Etat.

Pour les journaux...

A lire la plupart des quotidiens de la province, on croirait que tout va pour le mieux pour le régime Taschereau, pendant cette élection-ci. Il est vrai qu'il doit mobiliser tout le cabinet fédéral, qu'il doit évoquer la mémoire de sir Wilfrid Laurier, qu'il a toute la haute finance et la basse presse avec lui, qu'il a trouvé moyen de supprimer toutes les proclamations électorales, de façon à empêcher les électeurs dont il n'est pas certain de savoir où ils doivent aller voter, que ses gens ont refusé jusqu'ici à l'opposition les listes des endroits où seront les bureaux de votation, — l'opposition ne les aura que samedi, trop tard pour prévenir par poste les électeurs montréalais, — et que le parti ministériel est tout à fait inquiet de sa victoire. Mais, pour le reste, n'a-t-il pas la plupart des grandes feuilles avec lui? Cela ne lui permet-il pas d'empêcher ces faits de venir à la connaissance du public? Citons, pour mémoire, les sommes versées du 1er juillet 1925 au 31 décembre 1926 à la presse de la province, par le ministère Taschereau, tel qu'il apparaît à un état produit par M. Vézina, assistant-comptable de la province, au comité des comptes publics, pendant la dernière session et voyons: le Soleil, \$266,146; l'Événement, \$26,448; la Patrie, \$22,847; la Presse, \$23,971; le Herald, \$25,889; le Canada, \$33,812; la Gazette, \$5,005; le Chronicle-Telegraph, \$70,430; la Tribune, \$28,228; le Quotidien, \$25,972. Voilà pour dix quotidiens. Et maintenant pour quelques hebdomadaires: l'Éclairer, \$8,832; le Canada-Français, \$3,559; le Bulletin de la Femme, \$21,316; le Progrès de Valleyfield, \$2,690; et nous en omettons plusieurs autres. Cela fait un total, en dix-huit mois, de plus de \$590,000, soit près de \$1500 par jour. Avec cela, une presse bien entretenue peut avoir la gratitude du ventre, de la Presse au Soleil, en passant par l'Événement pour aboutir au Quotidien. Les ministres servent bien leur presse, leur presse sert bien les ministres. Mais trompe-t-elle le peuple autant qu'elle et eux le veulent ensemble?

La différence

Dix propriétaires de cinéma, à Montréal, témoignent devant M. le commissaire Boyer et prétendent que si leurs boîtes sont fermées le dimanche, ils seront dans l'impossibilité de payer des dividendes à leurs bailleurs de fonds. Il est vrai que les cinémas sont interdits le dimanche, d'après la loi et les autorités religieuses; mais la Presse, qui se sent menacée dans ses recettes, amène la masse, crie à l'égoïsme, hurle à la ruine et vocifère: "Quel désastre effroyable!" Elle affiche en première page, sous une énorme manchette désespérée, les portraits des dix principaux exploitants de cinémas, secoue tous ses grelots pendant quatre jours, trouve deux ou trois braves bonshommes pour lui donner des entrevues dont le principal trait, c'est "le manque absolu de jugement", selon la forte expression d'une autorité compétente. Bref, elle ne cesse cette campagne affolée que le jour où l'autorité religieuse la plus haute la dénonce en public et nommément. Cette semaine, des médecins qui ont étudié la question du cinéma au point de vue hygiénique et qui ne regardent pas un soit avec le cinéma, ont l'avis des plus désintéressés, et qui ont observé les répercussions du cinéma sur les enfants de moins de seize ans, témoignent, donnent des dépositions solides, pleines de faits, concluent à la nocivité du cinéma pour l'adolescence et l'enfance. La Presse, qui s'avait à plusieurs reprises flaquée dans sa première page la version des exploitants de salles publiques, enfourme maintenant le voir son numéro d'hier) dans une de ses pages intérieures (page 21) des dépositions de ces gens "désintéressés" et documentés. Elle y met une manchette vague, résume tout cela dans une colonne et n'ose pas demander l'avis de ses techniciens experts, avisés, gais et joyeux, MM. Gaboury et Gravel. Cela se comprend. Dans le premier cas, elle travaillait pour sauver ses recettes; première page. Dans le second, il ne s'agit que de l'hygiène et de la santé physique et morale de milliers d'enfants. Oust! entretenez-vous ça page 21, à dit dire le seigneur de la Presse. Et cela fut fait.

G. P.

Finances fédérales

Les provinces et le trésor d'Ottawa

Un sénat ministériel et les pensions aux vieillards — Nouveaux octrois aux provinces — Le crédit rural

Ottawa, 12 — Après la révision des crédits fédéraux, la conférence interprovinciale pourra étudier la réforme du sénat, si M. Mackenzie King désire encore lui soumettre cette question. Car la Chambre Haute perd lentement tous les inconvénients qu'elle pouvait avoir pour le parti libéral. Elle devient ministérielle, peu à peu, encore quelques mois et elle sera tout à fait sympathique au gouvernement.

Lorsque la majorité des sénateurs sera libérale, elle fera tout ce que le gouvernement lui dictera, ou peu s'en faut. Elle sera obéissante, malléable, souple. En un mot, elle sera parfaite, elle n'aura plus le moindre défaut pour le parti libéral; et alors pourquoi réformer un

L'enquête sur le cinéma

Pourquoi le premier ministre n'en élargit-il pas tout de suite les cadres? — Que deviennent ces promesses?

Devant l'attitude prise par le commissaire-enquêteur, qui déclarait ne pas trouver dans le mandat à lui confié le moyen de faire enquête sur la moralité du cinéma, les corps publics qui se sont spécialement chargés de travailler à l'enquête ont demandé au chef du gouvernement d'étendre ce mandat de façon à donner au commissaire-enquêteur toute liberté d'action.

D'après ce que nous pouvons connaître à l'heure où nous écrivons ces lignes (vendredi matin), M. Taschereau se serait jusqu'ici contenté de transmettre au commissaire cette réclamation collective.

Pourquoi n'a-t-il pas de lui-même, et tout de suite, pris action? Le bon sens même le commande; mais il y a plus.

En pleine Assemblée législative, le mercredi 2 mars, le chef du gouvernement, répondant aux critiques du chef de l'opposition, a déclaré (voir le compte rendu signé de M. Emile Benoist, dans le Devoir du lendemain):

"Mais j'en prends l'engagement ici. Si les autorités de Montréal, si les parents des victimes, si les corps publics, une fois l'enquête commencée, viennent nous dire que les pouvoirs de l'enquêteur ne sont pas complets, ces pouvoirs nous les augmenterons aussitôt par arrêté ministériel. C'est prévu dans le bill. On n'aura qu'à nous le dire et toutes les demandes seront satisfaites..."

On ne pouvait être plus clair. Le même jour, l'un des collègues de M. Taschereau, M. Dillon, faisait une déclaration du même genre. Il disait (nous citons d'abord le texte de M. Benoist, nous donnerons ensuite celui de la Gazette):

"Le gouvernement veut une enquête complète et M. Dillon — était-il autorisé à le dire — affirme qu'elle portera aussi sur l'aspect moral de la question des théâtres. Après l'enquête, il faudra une législation qui assure au public qui fréquente les théâtres toute la sécurité possible tant au point de vue moral qu'au point de vue physique."

Ceci aussi était clair. Notons, avant d'apporter en confirmation du résumé de M. Benoist celui de la Gazette, que ce dernier portait ce sous-titre significatif: Taschereau Willing to Have Widest Possible Powers Given to Commission — Taschereau veut donner à la commission les plus larges pouvoirs possibles. Et la Gazette disait, résumant M. Dillon:

"... He did not think that the citizens of Montreal were much concerned as to whether a few additional days had lapsed in the matter of bringing in the bill, but they were concerned with having a thorough investigation, from which it was to be hoped that the whole theatrical profession would be benefited so that citizens and their children would have opportunity of a BETTER MORAL TONE joined with better sanitary conditions and physical protection for patrons. The Minister felt that the bill gives the widest possible scope to the Commission, there being no restrictions whatever, and he felt that the conclusions reached by the Commissioner would enable the Legislature to reach some beneficial conclusions as to what should be done..."

M. Taschereau a d'ailleurs, d'après des affirmations qui n'ont jamais été contredites, déclaré aux représentants des sociétés montréalaises, que le mot sécurité, dans le texte de la loi, doit s'entendre au double sens de physique et de morale.

Pourquoi alors ne prend-il pas les moyens d'élargir tout de suite les cadres de l'enquête, de donner au commissaire toute la latitude dont celui-ci se déclare prêt à user?

Omer HÉROUX.

corps auquel on n'a rien à reprocher?

Ce n'est ni la première, ni la dernière fois, que pareil phénomène se sera produit. A Québec, par exemple, on connaît bien cet état d'esprit. La Nouvelle-Écosse, en saleté quelque chose. Un ministre n'aime pas à rencontrer dans une Chambre haute une volonté adverse à la sienne, il n'aime pas à voir défaire ce qu'il a fait. Mais du moment où ce ministre possède une majorité dans la Chambre haute, il préfère ordinairement le conserver et y caser ses amis politiques et faciliter certaines manœuvres qui seraient difficiles autrement. Alors il perd son zèle pour les changements, il conserve ce qu'il a dénoncé et s'accroche résolument de ce qu'il jugeait un obstacle au progrès.

M. King accomplira-t-il lui aussi cette volte-face? C'est possible, c'est même probable. Dans son indignation contre le sénat, manifestée à maintes et maintes reprises, on pouvait toujours signaler un désir d'en faire le bouc émissaire après des progrès pour la mort de bills que les libéraux avaient adoptés eux-mêmes à contre-cœur, avec la certitude consolante que les sénateurs les mettraient de côté. Comme question de fait, les sénateurs libéraux aidaient fort les sénateurs conservateurs à tuer ces lois. Et l'on put même soupçonner souvent le gouvernement de contribuer lui-même à défaire au sénat ce qu'il avait fait aux Communes.

Mais enfin la réforme du sénat serait bien vue de l'ouest canadien et aiderait le parti libéral à conquérir de nouvelles sympathies dans cette partie du pays. M. King se donnerait un air d'être sérieux dans ses promesses, d'être un ami du progrès. Il se montrerait favorable à des doctrines fort préchées là-bas. Aujourd'hui c'est à peu près les seules raisons qu'il peut avoir de réformer la Chambre rouge. Et elles ne paraissent pas très convaincantes si l'on pense que, d'autre part, certaines provinces s'opposent délibérément à tout changement, ne veulent pas en entendre parler et sont prêtes à lutter pour maintenir le statu quo.

D'ailleurs M. Mackenzie King lui-même semble avoir perdu sa foi d'antan. Au début, il avait des idées belliqueuses. Tout bill aurait force de loi, sans l'assentiment des sénateurs, lorsque les Communes l'auraient adopté deux fois de suite en deux sessions consécutives. Plus tard, il ne s'agissait plus que d'imposer une limite d'âge. Après l'avoir étiré, les sénateurs auraient dû se retirer ou démissionner avec

ou sans pension. Le second projet, comme on le voit, n'a pas l'envergure du premier. Dans le vin on trouvait beaucoup d'eau.

Mais le gouvernement n'a pas abandonné sa feinte. A des questions posées au feuilleton, il a répondu que les sénateurs libéraux nommés depuis une couple d'années sont tous engagés à appuyer toute réforme du sénat qui leur serait proposée et à faire leur possible pour la faire triompher. Mais cette réponse n'a jamais été acceptée avec la gravité convenable dans les cercles conservateurs. Il faut avouer même qu'ils en ont fait des gorges chaudes.

Mais enfin si M. King a persévéré dans ses idées, il aura l'occasion d'en tirer le meilleur parti possible de l'autonomie. Il a annoncé lui-même qu'il ne perdrait pas une occasion de cette sorte. Alors comme l'occasion sera arrivée, il s'exécutera s'il en a l'envie.

Il y a ensuite les pensions du vieil âge. Lorsque le cabinet a soumis cette loi au parlement, les conservateurs lui ont demandé de consulter les provinces avant de s'aventurer dans cette galère. Une consultation préalable, on le sait, aurait permis cette bonne entente et cette coopération qui peuvent seules assurer le succès d'entreprises de cette sorte. Mais les ministres ont répondu qu'ils voulaient, eux aussi, consulter les autorités provinciales mais qu'ils préféraient passer une loi auparavant afin de mettre la conférence interprovinciale en face d'un canevas plus facilement pourrât travailler plus facilement. La loi est dans les statuts après avoir péri et avoir failli péri bien des fois. Et les provinces ne sont pas enthousiastes. Elles ont déjà exprimé leurs idées sur le plan général dans des lettres adressées autrefois à M. Murdoch. Les Provinces Maritimes sont incapables de se charger de ce faux financier nouveau Québec a son système à lui de pourvoir à l'entretien de ces vieillards, et son système n'est pas coûteux. Il s'oppose résolument à toute intervention du fédéral dans ce domaine provincial. Ontario est favorable, mais encore faudrait-il que le pouvoir central tienne compte de ses désirs et de ses objections. Les provinces de l'ouest sont aussi favorables, sur le papier, mais la dépense les laisse craintives et hésitantes. La Colombie Anglaise ne l'a adoptée une loi qui lui permettrait de tirer partie de la mesure fédérale lorsqu'elle le voudra.

D'ailleurs, les provinces ont leurs (Suite à la page 2)

L'élection par acclamation de M. Taschereau dans Montmorency

Son adversaire, M. Lucien Drolet, prétend avoir été illégalement écarté lors de la mise en nomination... Une déclaration solennelle de singulière

On aurait offert, le jour de la nomination, une somme de \$1,500 à M. Drolet, qu'on lui aurait remise le lendemain

Québec, 13. — M. Lucien Drolet, avocat de Québec, qui était l'adversaire de M. L.-A. Taschereau dans le comté de Montmorency, pour l'élection provinciale, a été écarté le jour de la mise en nomination.

La déclaration de M. Drolet

Je, soussigné, Lucien Drolet, avocat résidant et pratiquant en la cité de Québec, déclare solennellement que j'étais candidat dans la division électorale de Montmorency à l'élection pour un représentant à l'Assemblée législative de cette division électorale, contre l'honorable M. Alexandre Taschereau.

Dans la nuit du dimanche à lundi le 9 mai courant, alors que je revenais du comté de Montmorency, j'ai été informé en arrivant chez moi que j'avais été appelé par une personne que je connaissais bien qui voulait communiquer avec moi à l'importe quelle heure de la nuit.

La poursuite contre l'officier rapporteur COUR SUPERIEURE, QUEBEC.

No 5148. DROLET, demandeur, vs DICK, défendeur, es-qualité. DECLARATION DU DEMANDEUR

10.—Que le défendeur a été officier-rapporteur dûment nommé pour la division électorale de Montmorency, au cours de la présente élection provinciale, dont la nomination a été fixée au 9 mai, et la votation le 16 mai courant;

20.—Que ledit demandeur a dûment présenté comme candidat son bulletin signé par vingt-cinq électeurs tel que requis par la loi, ladite nomination étant acceptée par lui, tel qu'il appert audit bulletin;

30.—Ledit bulletin a dûment été déposé entre les mains du défendeur es-qualité, avec le dépôt de \$200.00 requis par la loi, et assermenté devant ledit officier-rapporteur, défendeur es-qualité dans cette cause;

40.—Que ledit bulletin a dûment été admis par ledit officier-rapporteur, défendeur es-qualité, lequel a inscrit sur ledit bulletin le mot "admis" ainsi que sa signature, et tout tel qu'il appert audit bulletin, qui est en la possession du défendeur es-qualité;

50.—Que ledit défendeur es-qualité a examiné ledit bulletin, l'a ac-

cepté tel que dit ci-dessus, et n'a donné aucun motif de le rejeter, ni ne l'a rejeté, le tout conformément aux prescriptions de l'article 198, chapitre 4 des Statuts Refondus de Québec;

60.—Que ledit demandeur a dûment présenté comme candidat son bulletin signé par vingt-cinq électeurs tel que requis par la loi, ladite nomination étant acceptée par lui, tel qu'il appert audit bulletin;

70.—Ledit bulletin a dûment été déposé entre les mains du défendeur es-qualité, avec le dépôt de \$200.00 requis par la loi, et assermenté devant ledit officier-rapporteur, défendeur es-qualité dans cette cause;

80.—Que ledit bulletin a dûment été admis par ledit officier-rapporteur, défendeur es-qualité, lequel a inscrit sur ledit bulletin le mot "admis" ainsi que sa signature, et tout tel qu'il appert audit bulletin, qui est en la possession du défendeur es-qualité;

90.—Que ledit défendeur es-qualité a examiné ledit bulletin, l'a ac-

cepté tel que dit ci-dessus, et n'a donné aucun motif de le rejeter, ni ne l'a rejeté, le tout conformément aux prescriptions de l'article 198, chapitre 4 des Statuts Refondus de Québec;

100.—Que ledit demandeur a dûment présenté comme candidat son bulletin signé par vingt-cinq électeurs tel que requis par la loi, ladite nomination étant acceptée par lui, tel qu'il appert audit bulletin;

110.—Ledit bulletin a dûment été déposé entre les mains du défendeur es-qualité, avec le dépôt de \$200.00 requis par la loi, et assermenté devant ledit officier-rapporteur, défendeur es-qualité dans cette cause;

120.—Que ledit bulletin a dûment été admis par ledit officier-rapporteur, défendeur es-qualité, lequel a inscrit sur ledit bulletin le mot "admis" ainsi que sa signature, et tout tel qu'il appert audit bulletin, qui est en la possession du défendeur es-qualité;

130.—Que ledit défendeur es-qualité a examiné ledit bulletin, l'a ac-

Ce qu'aurait exigé une demande d'injonction

Et ce qu'aurait pu faire le gouvernement — A propos de l'affaire du Lac Saint-Jean — Une déclaration de M. Thomas Lefebvre, avocat, de Roberval

Chicoutimi, 11. M. Thomas Lefebvre, avocat, de Roberval, termine aujourd'hui dans le Progrès du Saguenay, une série d'articles sur l'affaire du Lac Saint-Jean. Il y dit, entre autres choses, ceci:

Avant de terminer ces remarques, déjà longues, il ne faudrait pas laisser sans réponse un reproche qui nous a été fait:

Pourquoi n'avons-vous pas recouru à l'injonction? Le Cie Duke-Price aurait été forcé d'ouvrir les pelles de son barrage et le lac se serait retrouvé à son niveau naturel? C'est ce qu'ont dit nos ministres. Que telle affirmation se trouve dans la bouche de M. Caron, ministre de l'Agriculture, je ne puis me l'expliquer; ni le connaît pas la loi. Mais M. Taschereau, en la manière et les autres, quand ils retourneront à leurs bureaux, ils demanderont à leurs clercs de leur apporter un petit livre, dont ils ne doivent pas être dépourvus et qui s'appelle le Code de Procédure civile. Ils y trouveront des choses étonnantes, entre autres, un article qui se lit comme suit:

63: L'injonction ne peut être "mise, à moins que la personne "labile caution, en la manière et "pour le montant prescrit par le "juge et à sa sanction, de payer les "frais et dommages causés à la par- "tie adverse par l'émission de l'in- "jonction".

La Cie Duke-Price fournit, si je ne fais erreur, au moins cent mille chevaux-vapeur à Price Brothers; elle en fournit à la Cie d'Aluminium et à d'autres. L'injonction eût amené la fermeture de l'usine génératrice d'électricité. Quel montant le demandeur aurait-il été obligé de garantir? Un million de piastres? Soyons bon prince, ne disons qu'un demi-million. Que M. Taschereau nous dise si ce n'est pas vouloir un peu rire de nos cultivateurs de leur proposer un remède exigeant, au bas mot, un cautionnement d'au moins un demi-million?

Mais nous connaissons une autre personne, qui avait le pouvoir de forcer la compagnie, sans aucun cautionnement. M. Taschereau doit

Finances fédérales (Suite de la première page)

remontances à faire au fédéral. Elles subviennent aujourd'hui aux besoins de tous leurs vieillards. Par-tout, il y a des hospices ou autres institutions qui les reçoivent et en prennent soin. Les municipalités défrayeraient le coût tout entier de l'entretien ou une partie du coût. Ce système est économique, ne coûte pas très cher.

Le fédéral arrive ensuite, qui s'ingère dans un domaine où il n'a pas d'affaire. Il veut établir un système beaucoup plus coûteux et qui obligera chaque trésorier provincial à déboursé chaque année la forte somme. C'est vrai qu'il offre de payer la moitié de la dépense, mais même dans ce cas, la dépense sera beaucoup plus forte qu'elle l'était autrefois.

C'est pourquoi l'on compte que les provinces vont protester et crier. Si vous voulez que nous adoptions votre méthode, ditront-elles, probablement au gouvernement fédéral, vous devez augmenter le subside en argent que vous nous donnez chaque année. Car nos dépenses sont déjà lourdes, nous ne pouvons plus taxer nos contribuables, et vous avez envahi tous les domaines d'impôts.

Le public aurait toujours mieux compris cette loi si on lui avait dit qu'il s'agissait de remplacer un système municipal ou provincial par un système fédéral, au lieu d'établir un système tout à fait nouveau. Car les vieillards pauvres, et qui peuvent profiter de la loi nouvelle, ne mourraient pas d'indigence; ils ne mourraient pas de pauvreté aujourd'hui, non plus, bien que le bill ne soit en vigueur nulle part. On veut tout simplement pourvoir plus libéralement à leurs besoins, et ensuite transférer tout le nouveau fardeau financier des municipalités et institutions de charité aux provinces, et diviser le coût entre ces dernières et le fédéral. C'est assez pour bouleverser toute la situation existante.

Avant d'adopter la loi fédérale, les provinces tenteront sans doute d'arracher de nouveaux octrois. Si elles ne les obtiennent pas à leur satisfaction, il ne faut pas trop compter sur leur adhésion dans un avenir rapproché. Quelques-unes d'entre elles prendront probablement avant de voter le plan fédéral quand même, mais quelques autres comme Québec et les Provinces Maritimes se feront tirer l'oreille. Mais elles perdront encore là, car leurs taxes serviront à payer les contributions du fédéral aux autres provinces alors qu'elles-mêmes ne tireront pas partie de la loi.

Il se peut enfin que la Conférence interprovinciale élabore un autre système, d'un commun accord, et qui tiendrait compte des volontés et des désirs de tous.

Le crédit rural viendra probablement devant la conférence de la même manière. Mais on reconçoit généralement que ce dernier sujet est moins important que le précédent. Il s'agit ici d'argent à prêter, non à donner et qui sera remboursé avec toutes les dépenses contingentes. Les efforts des uns et des autres tendront sans doute à ne rien perdre dans l'aventure.

Certaines provinces ont moins besoin que d'autres du système fédéral. Alors si elles refusent de l'adopter, elles ne perdront rien. On pourra se servir de leur crédit pour emprunter de l'argent, mais si cet argent, encore une fois, n'est pas dépensé, il reviendra dans le trésor.

En thèse générale, le crédit rural offre prise à beaucoup moins d'objections de la part des provinces que la loi précédente. Mais une discus-

FUMEZ LE MAILLOUX TABAC CANADIEN NATUREL. Doux à fumer — Bon goût — Feuille choisie. Bon à fumer et à chiquer — Fort ou faible. Une des plus grandes plantations de la province.

CARPETTES WILTON 9 x 10 pds 6 pcs. Se vendant partout \$85.00 et plus. Ici pendant la vente \$57.00. M.J. LALONDE & FRERES 4649, AVENUE DU PARC près Mont-Royal.



Tel Lait, Tels Produits

Crème naturelle, Beurre, Crème à la glace, vaudront ce que vaut le lait d'où ils proviennent. La propreté absolue du lait exige une surveillance constante du troupeau, de l'étable, du personnel de la ferme, du mode de transport.

Cette surveillance elle-même doit s'exercer à la fois par les pouvoirs publics, par le producteur et par le distributeur.

Nos inspecteurs et nos chimistes-bactériologistes coopèrent avec ceux de la Ville de Montréal, du gouvernement provincial et du gouvernement fédéral, et avec les producteurs, pour assurer au consommateur une qualité irréprochable de lait et de produits laitiers.

Depuis 22 ans que notre laiterie existe, JOUBERT est synonyme de QUALITE.



rendus à Shameen, une très grande maison a été louée pour eux par le gouverneur, c'est une dépense de \$50,000 par mois.

Une autre arrivée à Kowloon, ce fut bien content, tous nos voisins se sont montrés très bons, les uns nous apportèrent du riz cuit pour le souper de toutes nos enfants, d'autres fournirent le souper des Soeurs; et moi, je courais au bagage qu'il fallait rentrer avant la nuit.

Bonsoir, chère Mère, demain je pars pour Shameen, rejoignez nos Soeurs qui y sont restées, je me rendrai avec elles à Canton.

Votre fille, Soeur Saint-Paul, M. I. C. (1) Lettre de Soeur Marie-Georges, Missionnaire de l'Immaculée-Conception, de la Mission de Canton, Chine, à sa supérieure générale: Hong-Kong, 5 avril 1927.

Bien chère Mère, Je viens à la course vous donner quelques nouvelles: venues à Hong-Kong, Soeur supérieure et moi, pour chercher un logement, nous avons marché sans trêve pendant quatre jours. Enfin, nous avons pu louer deux maisons, bien petites, mais nous nous trouvons quand même bien chanceuses d'avoir, à Canton, à part les troubles nationaux, la y a aussi des troubles entre les Chinois bolchevistes et les nationalistes. Nous ne savons ce qu'il adviendra de tout cela, Soeur Supérieure est partie ce matin, avec une compagnie, pour prêter secours à Soeur Saint-Etienne, restées à Shameen, et pour voir ce qu'il y a à faire à Canton.

Chère Mère, il y a quelque temps nous avions des épreuves, mais maintenant c'est de l'amerlume... Oh! comme elles coûtent cher ces oeuvres de Canton!... A midi, quand je me vis seule avec les Soeurs, j'ai mangé mes larmes avec une soupe; mais ça ne fait rien, chère Mère, je ne suis pas découragée et je me sens prête à tout.

Monsieur de Hong Kong s'est montré très bon pour nous, Hong-Kong a envoyé, ces jours derniers, 2,000 soldats à Shameen; aujourd'hui les aéroplanes ne cessent de voler au-dessus de nous, il y en avait cinq ensemble à midi; il y en avait un de grave qui se préparait. Des hommes sérieux disent que ces troupes sont pour protéger Hong-Kong. J'espère que nos quatre Soeurs qui sont à Shameen et qui, le jour doivent se rendre à Canton, ne s'exposeront pas. Nous prions pour que la Sainte Vierge les garde.

(1) Blanche Clément, de Montréal. Maintenant que nous commen-

Comment elle se libéra de son rhumatisme

Connaissant par terrible expérience les souffrances causées par le rhumatisme, Mme E. Hurst, qui habite à 204, avenue Avila, E. 555, Bloomington, Ill., est tellement heureuse de s'être guérie que par pure gratitude, elle lui tarde de dire à tous les frères souffrants comment exactement elle se libéra de ses tourments par un procédé très simple, à domicile.

Mme Hurst n'a rien à vendre. Découpez simplement cet avis, envoyez-le par poste avec vos nom et adresse et elle s'efforcera de vous faire connaître le moyen purement naturel et efficace des renseignements très utiles. Ecrivez-lui tout de suite avant de "oublier".

cois à voir clair dans la maison, nous reprenons notre petite vie régulière. Nous n'avons pas assez de chaises pour toutes les Soeurs, nous nous assoyons sur les valises... et tout le reste est en proportion.

Je dois vous dire au revoir, chère Mère, je vous reverrai bientôt. Bénissez-moi, afin que je puisse donner aux autres un peu du bon Dieu.

Votre bien affectueux enfant, Soeur Saint-Georges, M. I. C. (1)

(1) Corinne Crevier, de Montréal.

Départ de l'Andania

L'Andania, de la Cunard, est parti de Montréal pour Liverpool via Glasgow, ce matin.

Délégués à Philadelphie

Le bureau central de la Commission des écoles catholiques de Montréal vient de déléguer MM. Victor Doré et A.-W. Patenaude comme ses représentants au 13e congrès de la National Association of Catholic Schools officials qui se tiendra à Philadelphie la semaine prochaine. MM. Doré et Patenaude partiront dimanche.

Les comparutions

Aaron Cohen, 80, rue Saint-Jean-Baptiste, Pointe-aux-Trembles, a été accusé de fautive frauduleuse. Enquête le 20 et deux cautionnements de \$2,000 chacun. Lucien Beauchemin a été accusé d'avoir volé les insignes, emblèmes, pancartes, décorations, bannières et accessoires, de l'Union Canadienne des Plâtriers, Enquête le 19 et cautionnement de \$500. Napoléon Gampeau, 1612, chemin de la Côte-des-Neiges, a été accusé de possession illégale d'alambic.

LETTRES AU DEVOIR

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

L'affaire du Lac Saint-Jean

LES ASSISES PERIODIQUES DE LA COMMISSION D'ARBITRAGE — LA LOI SPECIALE

La loi qui s'intitule: "Loi concernant la fixation des indemnités exigibles à raison de l'élevation des eaux par les barrages à la Grande Décharge et à la Petite Décharge du lac Saint-Jean" a deux objets bien distincts:

10. Exproprier les propriétaires lésés, c'est-à-dire donner à la compagnie qui les a spolies "illégalement et sans droit" la possession légale des propriétés envahies;

20. Etablir une commission spéciale pour fixer arbitrairement et sans appel les compensations pécuniaires dont les "victimes" devront se contenter.

L'objet principal est l'expropriation. L'autre objet est très secondaire, et il n'est pas du tout nécessaire de faire une "loi spéciale" pour y voir. Les préjudiciables de la politique ont dissimulé la spoliation sous le peu de la "Commission arbitrage", comme ils masquent la suppression de la propriété sous la rubrique des "dommages encourus". Ces artifices ne changent rien à la nature des choses; ils ajoutent une note infamante à l'acte odieux dont les cultivateurs du Lac Saint-Jean sont victimes.

Cette loi qu'on nous impose aujourd'hui, que veut-elle? Est-ce une loi qui commande la soumission à ses onéreuses exigences? Est-ce même une loi? La question vaut la peine d'être posée.

Je n'ai pas la prétention d'être juriste, et le sens qu'il est assez singulier qu'un homme du peuple veuille enseigner aux chefs d'Etat des éléments de droit; mais enfin il faut que les principes s'affirment.

Décès

VALIQUETTE. — A Montréal, le 11 mai 1927 à l'âge de 73 ans, est décédé Gaston Valiquette, époux de feu Antoinette Daoust. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure de Bordeaux No 974, rue Boulevard Gouin Ouest à 8 heures 45 minutes se rendra à l'église St-Joseph, de Bordeaux où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Il faut aussi que l'on sache si oui ou non la loi dépeuple les cultivateurs.

D'abord, dans l'occurrence, ni le gouvernement ni la compagnie n'ont le droit d'exproprier les cultivateurs autour du lac Saint-Jean. Le gouvernement a le pouvoir de faire ce qu'il veut, mais il n'a pas le droit d'enlever les propriétés de particuliers pour donner à la compagnie un surplus de pouvoir ou lui donner de l'électricité à meilleur marché.

Et voici pourquoi: La propriété privée est inviolable. La haute-main de l'Etat son "dominium altum" sur les biens des particuliers n'est pas un droit de propriété. C'est le devoir d'interpréter et d'appliquer les exigences du bien commun qui confère à l'Etat le droit de priver parfois un particulier d'un matériel ou d'une liberté quand — et seulement quand la nécessité ou le bien commun de la société l'exigent. — Or dans le cas présent, aucune nécessité, aucun bien commun de la société n'exigent l'inondation des terres des cultivateurs.

Tant qu'on aura d'autres pouvoirs en exploitation, tant qu'on n'aura pas démontré l'impossibilité d'exploiter les pouvoirs de la Décharge ou même de régulariser le débit autrement qu'en montant le lac Saint-Jean, personne ne peut dire que l'inondation des terres des cultivateurs est une nécessité, est exigée par le bien commun de la société. — Donc, c'est clair comme le jour, ni le gouvernement, ni la compagnie n'ont le droit de priver les particuliers pour obtenir un surplus de pouvoir ou une marchandise à meilleur marché.

Qu'on n'objecte pas le texte de la "Loi d'Emménagement des Eaux". Cette loi ne peut rien prescrire contre les principes émis plus haut; d'ailleurs elle n'autorise que l'expropriation des terrains strictement nécessaires au développement du pouvoir; et elle ne peut tout ce que peut ambitionner la compagnie industrielle.

Venons-en maintenant à la "loi spéciale", qui donne à la compagnie le droit légal de confisquer aux particuliers une partie de leurs biens. Premièrement ce n'est pas une loi. C'est une sentence, un jugement. — Deux parties revendiquent le même sol: d'une part la compagnie qui s'en est emparée "illégalement et sans droit"; de l'autre les vrais propriétaires, possesseurs de bonne foi, porteurs de titres authentiques signés et scellés par la province. Le Parlement, usurpant un pouvoir que la constitution ne lui donne pas, tranche le litige contre les propriétaires légitimes en faveur du possesseur "sans droit". C'est là le point essentiel, de ce qu'on appelle la "loi spéciale".

Ensuite ce jugement n'a aucune valeur. Les articles 41 et 42 du bill de M. Mercier, en légalisant l'occupation "illégal et sans droit" des terres des cultivateurs par la compagnie, constituent le point essentiel que nous venons d'étudier. Or quand, le 25 mars 1927, le député d'Argenteuil a proposé un amendement pour supprimer ces articles, il s'est trouvé que sur le total de 83 députés, dont 65 ministériels, 29 seulement ont voté pour le maintien de la spoliation.

La Commission dite d'arbitrage vient donc exécuter une loi qui n'est pas véritablement une loi, et qui a pour seule et unique base juridique le vote de 29 députés sur 85! Antoine TREMBLAY, Cultivateur.

CALENDRIER

Demain: SAMEDI, 14 mai 1927
Saint PASCHE, solitaire
Lever du soleil, 4 h. 38.

DEMAIN

NUAGEUX — AVERSES LOCALES
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 51

LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

La politique

M. Laurent Barré parlera à l'assemblée Sauvé ce soir

Le candidat oppositoniste dans Rouville sera l'un des principaux orateurs au ralliement du théâtre Saint-Denis — M. Taschereau à Westmount, ce soir

M. Laurent Barré, cultivateur, candidat oppositoniste dans Rouville, sera au nombre des orateurs, ce soir, à l'assemblée du théâtre Saint-Denis.

M. J.-N. Cabana, candidat oppositoniste dans Verchères, demande que le bulletin de nomination de son adversaire soit déclaré nul, et que lui-même soit déclaré élu.

Or l'article 188 déclare ce qui suit: "Vingt-cinq électeurs du district électoral ou l'élection à un poste électoral, en signant un bulletin de nomination rédigé suivant la formule 8 et portant les noms, prénoms, résidence, adresse, et profession ou occupation du candidat présenté, de manière à établir suffisamment l'identité de ce candidat et en remettant et faisant remettre ce bulletin à l'officier-rapporteur au jour, à l'heure et au lieu indiqués dans la proclamation ou suivant les prescriptions ci-après."

MANIFESTATION A M. SAUVÉ

M. Sauvé passe la journée d'aujourd'hui chez lui, à Saint-Eustache. Il arrivera à Montréal, gare Viger, à 8 heures. Une manifestation lui sera faite à la gare par la Jeunesse conservatrice, les étudiants de l'Université et une délégation de citoyens de Longueuil.

M. Sauvé ira à une assemblée de M. Camilien Houde, école Sainte-Clothilde. On le conduira processionnellement jusque dans le théâtre. M. Camilien Houde est un ancien élève du Collège de Longueuil et c'est pourquoi des citoyens de cette ville ont voulu accompagner M. Sauvé dans sa visite au député de Sainte-Marie.

M. Ponton et les lanceurs de boue

M. J.-N. Ponton, candidat oppositoniste dans Richmond, contre M. E.-E. Desmarais, a lancé une proclamation à ses électeurs dans laquelle il dénonce les manoeuvres "d'un groupe d'hommes qui ont envahi le comté de Richmond ces jours derniers et qui font, comme certains ministres du gouvernement Taschereau, des déclarations diffamatoires" contre lui.

M. Ponton déclare qu'il ne veut pas suivre ses adversaires sur ce terrain, mais il les met pourtant au défi, que ce soit les ministres du gouvernement ou de simples "lanceurs de boue", de mettre leur signature au bas de chacune des pages du pamphlet anonyme et diffamatoire publié par les éditeurs du Soleil contre M. Laurent Barré, candidat dans Rouville et contre lui-même, et puis jusqu'à se servir contre lui dans le comté. "Je les mets aussi au défi, dit M. Ponton, de mettre leur signature au bas de toute autre déclaration diffamatoire faite contre moi."

M. Ponton demande aussi à ses amis de lui faire connaître les noms de ceux qui tiennent des propos diffamatoires contre lui et tendent à le faire passer pour un malhonnête homme: il demande de se mettre en garde contre les manoeuvres dont on pourra se servir le jour du scrutin.

CONTRE LE CINEMA

Le rôle de la Saint-Jean-Baptiste

Il y a de braves gens qui ne donnent rien pour l'enquête contre le cinéma parce que la St-Jean-Baptiste est riche et qu'elle devrait se charger des dépenses.

Mot qui ne suis pas de la St-Jean-Baptiste, mais qui l'ai vue agir depuis quelques mois, je dois lui rendre le témoignage qu'elle n'a pas failli à son devoir. C'est elle, d'abord, qui a donné de la cohésion aux différentes sociétés catholiques et qui a pris l'initiative des démarches qui ont été faites. C'est elle qui a convoqué les réunions du comité, qui a ouvert ses appartements et qui s'est chargée des démarches les plus importantes.

De plus, la Société St-Jean-Baptiste a mis à notre disposition son secrétariat elle a même autorisé son secrétaire à augmenter son personnel, si la chose devenait nécessaire, et elle a pris les risques de toutes les dépenses encourues. Aujourd'hui qu'on ouvre une liste de souscription, elle s'inscrit en tête avec une somme qui ne sera probablement dépassée par aucune société.

Et l'on n'est pas content, et l'on voudrait qu'elle fasse tout, afin de pouvoir dormir tranquille et critiquer plus à son aise. Tout de même, ne pourrait-on pas prendre une attitude un peu plus digne?

Nota: Tout chèque doit être fait au nom de la Société St-Jean-Baptiste, de Montréal et adressé au Monument National, rue St-Laurent, Montréal.

Poursuite contre M. Jos. Dufour

Québec, 13 (D. N. C.) — La première poursuite en dommages de la campagne électorale vient d'être enregistrée. Deux candidats libéraux sont aux prises: M. Georges-Oscar Morrissette, marchand à Causapal, réclame de M. Joseph Dufour, député sortant, de Matapédia, une indemnité de \$500. Il lui reproche de l'avoir inculpé de prétendues illégalités dans des marchés relatifs à la coupe du bois avec le gouvernement.

Pour le prix

Volumes de Grand Luxe
Série 1. — Format 9 1/2 x 13, 315 pages, reliure percaline de fantaisie, tranche dorée, nombreuses gravures, chacun 7.00
— Histoire de la Sainte Bible, par Cruchet et Gustave Doré (Ancien et Nouveau Testament).
Volumes de Grand Luxe
Série 1A. — Format 8 x 11, 580 pages, reliure toile ornementée or et couleurs, tranche dorée, chacun 4.00
— Charlemagne, par Vétault.
— Saint Louis, par Walton.
— Saint Martin, par Lecoq de la Marche.

L'occupation rhénane

Paris, 13 (S. P. A.) — Le Reich ayant demandé de nouveau à M. Briand la réduction des effectifs d'occupation de la Rhénanie, ce dernier a répondu que Londres et Bruxelles seraient également intéressés, le Foreign Office réclamant une action prudente et opportune.

On demande des autobus rue Guy

Une délégation de contribuables des quartiers Saint-André, Saint-Joseph et Sainte-Anne ont présenté une requête au comité exécutif demandant de remplacer par un service d'autobus la ligne de tramways de la rue Guy. Ils profitent du fait que l'on reconstruit le pavage de cette rue cette année pour demander ce changement. Ils font remarquer que c'est une voie relativement étroite et encombrée et que l'autobus rendrait de meilleurs services que le tramway.

Prochain congrès de chimistes

Québec, 13 (D. N. C.) — A l'Université on annonce que M. Brof, professeur à l'École de papeterie à Grande-Rivière, assistera au dixième congrès des chimistes canadiens qui se tiendra pour la première fois à Québec du six au neuf juin 1927 et qu'il y fera plusieurs conférences. Parmi les orateurs on relève les noms de MM. G. Whitty et F. Bardorf, de McGill. Des réunions auront lieu à Laval. Ses congressistes seront reçus à Spencer Wood et conviés à plusieurs dîners au Château ainsi qu'à des randonnées sur le fleuve, dans la ville, à Sainte-Anne, au Lac-Saint-Jean et dans la vallée du Saint-Maurice.

Pour recevoir M. de Pinedo

Les autorités du port de Montréal se préparent à recevoir le capitaine de Pinedo, l'aviateur italien, qui partira de Chicago lundi matin à six heures et que l'on attend ici vers midi.

Mgr Darand

Québec, 13 (D. N. C.) — Un mariste, Mgr Darand, vicaire apostolique dans l'Océanie, est l'hôte du Séminaire de Québec.

Du brouillard dans le golfe

On nous annonce à midi, au service des signaux qu'un épais brouillard s'étend actuellement sur le golfe et que les navires seront probablement retardés.

L'enquête sur les théâtres

Un mémoire de M. J.-P. Labarre sur le cinéma et l'enfant — L'opinion des instituteurs protestants — Ce que dit M. Gustave Franco

La commission d'enquête sur le cinéma a siégé ce matin. M. J.-P. Labarre, membre de la commission scolaire du district nord, et M. Hogan, de la commission des écoles protestantes, ont fait connaître l'opinion des maisons enseignantes de la ville relativement à la fréquentation du cinéma par les enfants tandis que M. Gustave Franco, ancien chef ouvrier, aujourd'hui membre de la commission du salaire minimum pour les femmes, a dit exprimer ce qu'il croit être l'opinion des ouvriers sur la question des théâtres le dimanche.

M. Labarre a lu un long mémoire qui a été préparé à la suite des observations faites par les maîtres des différentes écoles catholiques de la ville. Il s'est surtout attaché à l'influence du cinéma sur le développement de l'enfant, sur son éducation, scientifique et morale, enfin, sur l'aspect pédagogique de la question.

Les professeurs, a-t-il fait remarquer, sont obligés de subir des examens de pédagogie. Ils sont choisis avec attention et doivent démontrer leur valeur. De même, avant d'être employés à l'éducation des enfants, tous les livres sont examinés scrupuleusement et doivent répondre à certains desiderata. Mais, à part une censure bien insuffisante, le cinéma n'est soumis à aucun contrôle et n'est pas fait en vue de l'éducation de l'enfant. Pourtant, il enseigne, et bon ou mauvais cet enseignement porte ses fruits.

On considère qu'une leçon d'une heure sans repos est trop longue. L'attention demandée est trop constante et il faut laisser reposer l'enfant afin de ne pas le fatiguer. Le cinéma, en retenant l'attention de l'enfant pendant deux ou trois heures, ne peut donc que le fatiguer et l'épuiser.

Les lois pédagogiques veulent que, pour porter des fruits, l'enseignement d'une leçon soit relié aux leçons passées afin de donner la vue d'ensemble nécessaire pour bien faire comprendre et assimiler un ordre de connaissances. Le cinéma ne donne que des connaissances isolées les unes des autres et que le cerveau, particulièrement celui de l'enfant, ne sait pas relier. Il en résulte que l'enfant ne relie qu'imparfaitement et souvent d'une manière fautive les connaissances acquises.

L'imagination est importante dans l'éducation. En fait, c'est un point capital. C'est grâce à l'imagination que la science a pu se développer. Mais encore faut-il qu'elle soit dirigée, qu'elle soit astreinte à suivre une voie déterminée. Les méthodes pédagogiques actuelles tendent à canaliser l'imagination de l'enfant. Le cinéma, au contraire, l'éparpille et l'exagère; il ne la fixe pas. Il ne fait que présenter des images dont le seul but est de provoquer des émotions, ce qui ne peut qu'être préjudiciable à l'enfant.

M. Labarre a alors fait le parallèle entre l'éducation qui est donnée à l'école et celle qui est donnée au cinéma. La première enseigne l'énergie, la persistance, le second, la mollesse: la première inculque des leçons de bonne tenue, de vertu, de patriotisme; le second fait triompher les vices contraires et fait admirer l'étranger.

De l'étude qu'il a présentée, M. Labarre conclut que l'on ne doit pas admettre les enfants au cinéma. Ils doivent en être exclus complètement.

Voici l'opinion de M. L. Guérin, avocat, à ce sujet. En principe, celui dont le nom n'est pas sur la liste électorale ne vote pas. Pourtant, si son nom est sur l'original de la liste de l'officier rapporteur mais pas sur la copie de cette liste, il peut voter, en obtenant un certificat à cet effet de l'officier rapporteur.

Dans les campagnes où il n'y a pas de listes électorales, l'officier rapporteur peut établir un poll et faire voter les gens au petit bonheur.

On nous signale plusieurs cas de personnes qui étaient sur l'ancienne liste et dont les noms ont été radiés. Cela rappelle — nouveau trait tory! — la situation de 1926.

Raison de plus pour que ceux qui ont droit de vote et dont les noms sont inscrits aient le soin de voter ET DE VOTER DE BONNE HEURE.

Que l'on soit pour ou contre le gouvernement, on a le devoir de ne pas désertier son poste le jour du scrutin.

M. Sauvé à Verdun, Ste-Cunégonde et Maisonneuve

Le chef de l'opposition a parlé hier soir en faveur de MM. Lafleur, Bray et Tremblay — Foule très nombreuse aux trois endroits — "Le gouvernement Taschereau n'est libéral que de nom" — Une combinaison d'intérêts — Pas d'argent peut-être, mais j'ai le peuple avec moi" — Une enquête complète s'impose dans tous les départements provinciaux — "Que fait-on pour les ouvriers?" — Le discours de M. William Tremblay à Maisonneuve

Le chef de l'opposition a fait hier soir, une rapide tournée à travers la ville de Montréal. C'était comme une revue des postes avancés de l'artillerie lourde. C'est ce soir en effet, au théâtre Saint-Henri, que l'opposition tire son dernier coup de canon.

Aux trois assemblées où il s'est présenté au cours de la soirée, M. Sauvé a été acclamé. Partout il y avait foule. Dans la plus petite des trois salles, à l'hôtel de ville de Verdun, il y avait plus de monde qu'à l'école Salaberry, le soir de M. Taschereau. Après Verdun, ce fut Sainte-Cunégonde, dans la salle du Jardin de l'Enfance; deux mille personnes au moins. Pour finir, vers 11 heures, une assemblée de M. William Tremblay, candidat oppositoniste-ouvrier dans Maisonneuve, dans la salle du marché était remplie. Partout, le même accueil qu'en 1923.

Hier soir, M. Sauvé rendait visite à trois de ses candidats, M. P.-A. Lafleur, dans Verdun, M. Allan Bray, dans Saint-Henri, et M. William Tremblay, dans Maisonneuve.

La salle de l'hôtel de ville était comble. Le chef de l'opposition arriva au beau milieu du discours du premier orateur, M. Bell. Celui-ci termina brusquement; le candidat libéral, M. Leclair, lui prit le mot de bien au point de vue municipal, parce qu'il a été maire de Verdun. C'est aller un peu vite en besogne; dit M. Bell. Quand M. Leclair était maire, M. Lafleur était échevin et il a droit à sa part de mérite. Bien plus, M. Lafleur est encore échevin; M. Leclair a cessé d'être maire et Verdun ne s'en porte pas mieux. La population verdunoise est ouvrière dans une proportion de 80 pour cent. Qu'a fait le gouvernement Taschereau pour la classe ouvrière? Rien. Il a même refusé de voter la loi des accidents du travail qui réclamait les ouvriers. M. Bell reproche au gouvernement d'avoir laissé dépouiller Montréal d'une somme d'au moins \$5,000,000, dans l'affaire de la M. W. and P.

A la demande des présidents conjoints, MM. les échevins H.-L. Cohn et J.-O. Hamelin, le maire actuel de Verdun, M. J.-P. Dupuis, souhaite la bienvenue à M. Sauvé. Le maire parle en anglais puis en français, puis en français. L'idée principale de son discours, idée qu'il développe subséquemment c'est que le gouvernement de Québec n'est le gouvernement de nom. En fait c'est une alliance, une société de mauvais conservateurs et de mauvais libéraux, une combinaison d'intérêts. Et ce gouvernement, pour faire oublier ses fautes, pour cacher ses turpitudes, s'enveloppe dans les plis du drapeau libéral.

"D'après les journaux libéraux, dit M. Sauvé, je suis bien misérable; je n'ai pas de programme, pas d'argent, pas d'argent. Mais on admettra que j'ai le peuple avec moi?" Une voix: "A Québec, c'est certain."

"Le capital humain, continue M. Sauvé, est la plus précieuse richesse. J'aime mieux le peuple que l'argent. L'argent je le laisse aux ministres riches, M. Galipeault et les autres."

M. Taschereau a trouvé le tour d'être élu par acclamation. M. Sauvé, en prenant les mêmes moyens, aurait pu avoir, lui aussi, une acclamation. Mais il n'en a pas voulu.

LE FILS PERRON DANS DEUX MONTAGNES

Actuellement le fils Perron est dans le comté de Deux-Montagnes. Il se cache tant qu'il peut, par exemple, en voyageant nuitamment: "Tel père, tel fils". Mais il arrive que quelqu'un voit son automobile à l'arrière il y a de gros colis.

Le gouvernement voulait obtenir 20 ou 25 acclamations. Il n'a pas réussi. Le 16, il ne réussira pas davantage à prendre une majorité. Car ce gouvernement est comble. Il a abusé de ses pouvoirs et le peuple le sait. La plupart des ministres sont des amis de ceux qui convoitent nos plus belles richesses, qui veulent nous enlever nos droits les plus précieux. N'est-ce pas avec la complicité des ministres et du gouvernement que le droit de propriété a été odieusement violé au lac Saint-Jean? Le droit des ouvriers à une législation qui leur donne justice a été méconnu. Il y a, longtemps que le gouvernement a enlevé le droit des municipalités à l'autonomie.

Le peuple veut une enquête. Il l'aura par un nouveau gouvernement et M. Sauvé la promet, enquête complète, inventaire national, si, le 16 mai, le pouvoir lui échouait. Quand l'enquête aura été faite dans tous les ministères, dans tous les services, on connaîtra les coupables. On connaîtra les membres de cette famille, de cette compagnie d'associés, composée de mauvais conservateurs et de mauvais libéraux.

Après le départ de M. Sauvé les orateurs suivants ont pris la parole: F.-A. Covert, Charles-Edouard Guérin, E. Desjardins, Camirand et P.-A. Lafleur.

L'assemblée de M. Bray avait groupé environ deux mille électeurs. M. Heryvé-R. Primeau président. A l'arrivée de M. Sauvé, la foule changea "O Canada!"

Le chef de l'opposition parle d'abord de M. Bray. C'est un ancien libéral qui, en 1923, a refusé de continuer sa confiance au gouvernement. Il s'était rendu compte de trop nombreux abus de pouvoir. En même temps M. Bray acceptait la politique de l'Opposition et les électeurs de Saint-Henri, par leur vote, lui disaient qu'il avait eu raison. La politique de l'opposition est-elle moins bonne qu'en 1923; celle du gouvernement est-elle meilleure? Si on en juge par les dispositions de certains ministres, la politique du gouvernement est cent fois pire qu'il y a quatre ans.

M. Sauvé examine la législation que le gouvernement a fait adopter au cours du dernier parlement et s'arrête en particulier à la législation ouvrière. Le ministre du travail est un patron; ce ministre des employés est un employeur. Aussi l'a-t-on vu refuser d'établir une commission permanente pour juger des causes d'accident du travail, comme il existe en Ontario. L'établissement d'une telle commission, c'est M. Houdé et ses collègues oppositonistes qui l'ont réclamée.

M. Galipeault a dit: Non. Toutes les unions ouvrières en voulaient cependant. Syndicats catholiques, unions nationales et internationales. M. Galipeault a dit: Non, un non définitif. Il a fait adopter une loi à son goût. L'opposition lui a dit que ça ne convenait pas. M. Galipeault s'est moqué de l'opposition. Mais les unions, ont continué de protester; les patrons se sont mis de la partie et les compagnies d'assurance ont fait de même. Si bien qu'à la fin le gouvernement n'a pas osé, à la veille des élections, mettre en vigueur la loi dont il avait forcé l'adoption. Il n'en a pas fait adopter une autre non plus. Il s'est contenté de vagues promesses aux ouvriers. M. Galipeault n'est pas plus que cela à rendre justice aux ouvriers. Ce ne sont, après tout, que de pauvres gens. Le ministre du travail ne connaît que les gens riches.

M. Sauvé rend à M. Bray ce témoignage qu'il a fidèlement rempli son mandat de député. Il appuie donc sa candidature.

Pour se débarrasser d'un adversaire comme M. Bray le gouvernement est allé chercher un homme estimable qui l'aurait dernier encore, de sa voix douce et sympathique, disait à M. Sauvé: "Comme vous avez du mérite de mener la lutte à Québec."

"J'étais loin de penser," dit M. Sauvé, ce que homme accepterait un titre du gouvernement. C'est à vous, électeurs de Saint-Henri, car c'est à vous qu'il s'adresse pour faire ratifier son titre, c'est à vous de choisir entre M. Bray et M. Leclerc, l'homme qui veut un titre."

Le premier acte de M. Sauvé, en prenant le pouvoir, ce sera d'ordonner une enquête complète sur l'administration de la province, depuis trente ans. Chaque jour, M. Sauvé reçoit des lettres de citoyens qui veulent une enquête sur telle ou telle affaire. Une enquête générale s'impose. Si le peuple veut l'obtenir qu'il élise des oppositonistes. M. Galipeault, ministre des travaux publics, n'aime pas le chef de l'opposition, un pauvre gneu, sans argent, qui ne peut rien. Les ministres riches, les ministres riches, les politiciens qui ont fait fortune. Il méprise les autres, oubliant que Sir Wilfrid Laurier est mort pauvre mais avec une réputation intacte d'honnêteté.

M. Galipeault ne comprend pas qu'on ne soit pas comme lui, ministre du travail en même temps que patron, directeur d'une brasserie après avoir été l'un des champions de la prohibition, avocat des entrepreneurs du gouvernement tout en étant ministre des travaux publics. M. Galipeault, ministre des travaux publics, est en effet l'avocat, le conseiller de la compagnie Deslauriers, celle qui obtient, sans soumissions, presque tous les contrats du gouvernement, c'est-à-dire du ministère de M. Galipeault.

Le premier ministre est aussi un grand avocat. Il n'y a pas très longtemps qu'il était l'avocat de la Québec Development, au lac Saint-Jean. On comprend facilement que M. Taschereau soit favorable à la compagnie Duke-Price, héritière de la Québec Development et justement celle-ci qui a nové illégalement les terres riveraines du lac Saint-Jean.

M. Taschereau blâme les oppositonistes qui dénoncent le gouvernement. A l'entendre le gouvernement est au-dessus de tout reproche. Si c'est vrai, si le gouvernement a tant de mérites, pourquoi emploie-t-il dans cette élection tous les moyens possibles et acceptables ou non? Pourquoi appelle-t-il à la res-

(Suite à la page 8)

LE TRAMWAY, RUE GUY

M. J.-L. PERRON, AU NOM DE LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS, DECLARE QU'ON DISCONTINUE...

La Commission des chemins de fer, siégeant hier dans l'ancien palais de justice...

Le chemin de fer national a soumis aux commissaires des plans pour l'amélioration du passage à niveau de la rue Guy...

M. Perron s'est objecté à l'annulation du contrat en question et s'est dit chargé par la Compagnie des Tramways de déclarer que le service de la rue Guy est onéreux...

Le passage à niveau de la rue Guy, selon M. R. M. Hannaford, ingénieur du tramway, qui a déposé à la demande de M. Perron...

LE PASSAGE A NIVEAU DE LA RUE GUY

Le gouvernement canadien, d'autre part, veut faire reconnaître ses propres lois de naturalisation.

L'ENQUETE SUR LES ECOLES

La commission nommée par le gouvernement pour enquêter sur l'administration des écoles catholiques à Montréal...

Si la suggestion de M. Charles Davy, architecte, est acceptée par la commission, il est possible que quelques-uns des 70 concierges et des deux contrôleurs employés par la Commission scolaire catholique...

LA RUE SAINT-REMI

Les commissaires, au cours de la même séance, ont aussi étudié la question de l'élargissement du passage à niveau de la rue Saint-Remi.

M. W. H. Butler, conseil de la ville, a déclaré aux commissaires que sa clientèle consent à payer sa part de tout travail d'amélioration de ce genre.

L'ARBITRAGE DE LA MONTREAL WATER

Les trois arbitres chargés de faire l'évaluation de la propriété de la Montreal Water qui a été vendue à la ville...

Le service funéraire a été chanté par M. Labbé Sauvé, assisté des RR. PP. Gauthier et F. Belland...

Considérant le deuil: M. et Mme Wilfrid Saint-Denis, ses frères, Edouard et Camille, ses sœurs: Mlle Irène, Dora, Marie, Simone, Marguerite, Cécile, et son beau-frère, M. Mike Collins.

A SAINT-EUGENE

Saint-Eugène, Ont., 13 — Les funérailles de Mlle Florence Saint-Denis, décédée à l'âge de 14 ans, ont eu lieu ces jours derniers.

Le service funéraire a été chanté par M. Labbé Sauvé, assisté des RR. PP. Gauthier et F. Belland...

Considérant le deuil: M. et Mme Wilfrid Saint-Denis, ses frères, Edouard et Camille, ses sœurs: Mlle Irène, Dora, Marie, Simone, Marguerite, Cécile, et son beau-frère, M. Mike Collins.

LE REVENU DU CANADA

Ottawa, 13, (S.P.C.) — Les recettes du ministère du revenu national ont augmenté de 5 millions sur l'an dernier...

Le service funéraire a été chanté par M. Labbé Sauvé, assisté des RR. PP. Gauthier et F. Belland...

Considérant le deuil: M. et Mme Wilfrid Saint-Denis, ses frères, Edouard et Camille, ses sœurs: Mlle Irène, Dora, Marie, Simone, Marguerite, Cécile, et son beau-frère, M. Mike Collins.

UNE CONFERENCE IMPORTANTE

ENTRE LES REPRESENTANTS CANADIENS A WASHINGTON, LES AUTORITES AMERICAINES AU SUJET DE L'ENTREE DES OUVRIERS CANADIENS AUX ETATS-UNIS

Washington, 13 (S.P.C.) — Une partie de la journée d'hier a été employée aux négociations entre les représentants des Etats-Unis et ceux du Canada au sujet de la nouvelle loi américaine concernant les citoyens canadiens qui ne sont pas nés au Canada...

Les négociations ont été conduites par M. Vincent Massey, ministre canadien à Washington, A.-L. Joffe, commissaire canadien de l'immigration, Hume Wrong, l'un des premiers secrétaires de la légation canadienne...

On n'a pu obtenir de commentaires officiels de l'une ou l'autre délégation, mais M. Kellogg a déclaré que la loi sera appliquée telle qu'elle existe actuellement.

On est d'opinion que les autorités américaines attachent maintenant plus d'importance à cette question. Le fait que MM. Kellogg et Davis sont intervenus personnellement en serait une preuve.

La loi, dans ses grandes lignes, ne permettra pas d'entrée aux Etats-Unis des citoyens nés en dehors du Canada.

Le gouvernement canadien, d'autre part, veut faire reconnaître ses propres lois de naturalisation.

PERQUISITIONS CHEZ LES SOVIETS

DES OFFICIERS DE SCOTLAND YARD FOUILLET L'IMMEUBLE DE LA DELEGATION SOVIETIQUE A LONDRES

Londres, 13, (S.P.A.) — Munis d'un mandat de recherche, une cinquantaine d'hommes de Scotland Yard ont envahi l'immeuble où sont logés les bureaux de l'Armée blanche de la délégation soviétique...

Tous les employés se sont vus interdire de toucher à quoi que ce soit des arrivées de policiers, et tous ont été fouillés avant de pouvoir sortir de l'immeuble.

Les agents de Scotland Yard se sont immédiatement dispersés dans tout l'immeuble qui a cinq étages et ont commencé des recherches qui n'étaient pas encore terminées à minuit.

Le représentant officiel de la république soviétique et le premier secrétaire de la légation se sont présentés au ministère des affaires étrangères pour protester contre cette perquisition.

MORT DU CURE DE SAINT-GABRIEL

M. LE CHANOINE McCRORY EST DECÉDÉ HIER SOIR A L'AGE DE 50 ANS

M. le chanoine J. S. McCrory, curé de la paroisse Saint-Gabriel pour les catholiques de langue anglaise, est mort hier soir à 8 h. 15 à son presbytère, 478, rue Centre...

M. le chanoine McCrory laisse une veuve, Mme J. W. Cullen, et six frères, MM. Patrick, Arthur, Leo, Frank, Edward et Dominique.

NOUVEL ECHANGE TELEPHONIQUE

M. F.-G. Webber, gérant de la Cie du téléphone Bell, annonce que la compagnie se propose de construire un nouvel échange téléphonique au coin des rues Atwater et Saint-Antoine...

LE MOUVEMENT DES NAVIRES

L'Ascania, Cunard, de Southampton, arrivera mardi. L'Aurania, Cunard, de Liverpool, arrivera à Québec dimanche.

LES DEPARTS DU 12

Le New-Norland, Clarke Steamships Company, pour Corner-Brook, Terre-Neuve. Le Metagama, Pacifique Canadien, pour Glasgow.

TRAIN SPECIAL POUR L'HOMME D'AFFAIRES

Le train du midi Inter-City Limited, du National Canadien entre Montréal et Toronto est d'une commodité prouvée pour toutes les classes de voyageurs...

ADORATION NOCTURNE

Les adorateurs sont convoqués pour deux réunions: 1o Vendredi soir le 13, à l'église de Côte Saint-Paul, pour 8 heures; 2o Dimanche soir, le 15, à l'église de Saint-Clément de Viauville, pour 8 heures; toutes deux à l'office des Quarante-Heures.

CONVENTUM

Tous les anciens élèves de l'Académie Saint-Joseph de Notre-Dame des Neiges apprendront avec plaisir que leur réunion générale aura lieu le 26 juin prochain à la salle de l'école, 1237 chemin de la Côte-des-Neiges.

FUNERAILLES DE M. J.-BTE. LAVIGNE

Ce matin, à 8h., avaient lieu à l'église de Saint-Joseph, les funérailles de M. J.-Bte Lavigne, opticien, décédé mardi, le 10 courant, à l'âge de 63 ans et 4 mois, à sa demeure, 795, rue Notre-Dame ouest, après une longue et douloureuse maladie.

Conduisaient le deuil: son fils, le Dr L.-F. Lavigne; son gendre, M. Léandre Lippens, et ses petits-fils François et Jean.

La famille a reçu un grand nombre de témoignages de sympathies: offrandes de messes, de prières et tributs floraux.

Une foule nombreuse de parents et d'amis assistait aux funérailles.

LA TYPHOIDE

Le Red Cross Emergency Hospital et l'Hôpital Français viennent de prendre des mesures pour faire face à la situation créée par la recrudescence de la typhoïde en ville.

Le Red Cross Emergency Hospital a augmenté de dix le nombre de ses lits. A l'Hôpital Français, il a été décidé de rouvrir la salle affectée spécialement aux cas de typhoïde et qui contient quinze lits.

Dix-neuf hôpitaux de la ville et de la banlieue enregistraient 646 cas de typhoïde hier soir: le Red Cross Emergency Hospital, 165 cas; l'Hôpital du Sacré-Coeur à Cartierville, 81 cas; le Red Cross Convalescent Hospital, 72 cas; le Civic Emergency Hospital, 60 cas; l'Hôpital Saint-Paul, 36 cas; l'Hôpital Victoria, 35 cas; l'Hôpital Ste-Justine, 32 cas; l'Hôtel-Dieu, 29 cas; l'Hôpital Notre-Dame, 25 cas; l'Hôpital Général, 25 cas; le Children's Memorial, 24 cas; l'Hôpital de la Providence à Montréal-Est, 22 cas; le St-Mary's Memorial, 11 cas; l'Hôpital Français, 9 cas; le Montreal Children's 7 cas; l'Hôpital Western, 6 cas; l'Hôpital Homoeopathic, 4 cas; l'Hôpital Général de Lachine, 4 cas; l'Hôpital Saint-Joseph de Lachine, 1 cas.

UNE CONFERENCE SUR TARDIVEL

A LA REUNION DES ANCIENS DU GROUPE PIE X

M. Omer Héroux, rédacteur en chef du Devoir, donnera une conférence sur Tardivel, le pionnier du journalisme catholique au Canada, dimanche soir, à huit heures, à la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception, rue Rachel est.

M. Héroux parlera à la séance publique qui clôturera le congrès annuel du groupe Pie X, congrès qui réunit chaque année en une fête de famille les anciens du groupe avec les membres actuels et leurs aumôniers.

Cette année, le congrès débute à 8h. 30 par la bénédiction du T. S. Sacrement et la consécration du groupe au Sacré-Coeur. A 4 heures, réunion conjointe des membres anciens et actuels, suivie de la réunion spéciale de la section des anciens, où aura lieu l'élection des officiers pour le terme 1927-28. Un souper à 6 heures réunira tous les membres en des agapes fraternelles.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

CONSEIL CENTRAL

Ce soir, salle No 1, édifice des syndicats catholiques, 655, Demontigny est, assemblée du Conseil central des syndicats catholiques. Rapports des officiers et des délégués. Election des délégués au Congrès de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada. Installation du vice-président nouvellement élu. Communications importantes. Tous les délégués sont priés d'assister. Par ordre.

CORDONNIERS SYNDIQUES

Les locaux Nos 3 et 5 pour les tricoteurs et les tailleurs de cuir du syndicat catholique des travailleurs en chaussures se réunissent ce soir dans leurs salles respectives, édifice des syndicats catholiques, 655, Demontigny est. Rapport des officiers et des délégués. M. G. Laurier, agent d'affaires, soumettra un rapport important sur une grave affaire. Tous les membres sont priés d'assister.

AUX FILATURES

Aucune décision finale n'a été prise à l'assemblée conjointe des membres des Syndicats Nos 1 et 2 du textile, à la salle Tremblay, mercredi soir. On attend des rapports et un certain délai avant de prendre action définitive.

Les arrangeurs de métier, slasher-men, tisserands, et tisserandes sont mécontents des méthodes de certain contremaître qui a pris le parti de congédier sans raison valable les ouvriers et ouvrières les plus experts de l'atelier d'Hochelaga, pour l'unique raison qu'ils font partie d'une union. M. G. Tremblay, secrétaire général, a déclaré de nouveau à qui voulait l'apprendre que le droit d'organisation est un droit naturel et que les employés ont le devoir et le droit de s'organiser pour protéger leurs intérêts.

Les autorités de la Dominion Textile Co. défendent (c'est leur affaire) aux employés de parler de syndicalisme dans la manufacture, mais elles laissent liberté complète à leurs employés d'utiliser leurs soirées à assister aux assemblées de l'union; c'est une question qui les regarde.

"Alors, pourquoi, un contremaître vient-il essayer de narguer des syndicats parce qu'ils ont assisté à telle assemblée du syndicat? Bien plus, pourquoi un contremaître met-il dehors les officiers d'une association aussi respectable, sinon plus que lui?" Ces procédés amènent des grèves et les responsables ne seront pas les ouvriers, mais les contremaîtres ou chargés de pouvoir qui les auront provoqués.

Mardi soir, le 17 mai prochain, il y aura de nouveau grande assemblée de tous les ouvriers et ouvrières textiles syndiqués de l'usine d'Hochelaga, pour prendre une action finale, si les griefs actuels ne sont pas réglés à cette date. Que tous viennent sans faute. Il y va de l'honneur et de l'intérêt de tous. La réunion aura lieu à la salle Tremblay.

DOUMERGUE ET BRIAND A LONDRES

Londres, 13 — Le président Doumergue et le ministre des affaires étrangères Briand arriveront ici lundi. Le prince de Galles les rencontrera à Douvres et les conduira à Londres. Le roi ira à leur arrivée à la gare Victoria et les amènera au palais de Buckingham.

Les hommes d'Etat français demeuront au palais pendant trois jours. Ils retourneront à Paris, mercredi.

L'ELIXIR DE LA VIE

Un changement dans les habitudes quotidiennes ramène le moral et nous le constatons avec plaisir lorsque après une semaine de dur labeur au milieu des traces de la vie de la ville, nous arrivons les fins de semaine et que nous pouvons fuir vers la campagne et y goûter un repos bienfaisant. La vie alors nous semble plus douce et nous retournons au travail avec un regain de forces et reprenons la vie active avec une vigueur nouvelle. Nous aimons à visiter les endroits nouveaux et le problème est facile à résoudre en autant que nous savons où aller. Non loin de la ville existent de délicieux endroits de villégiature où l'on peut se rendre avec facilité. Vous avez là une occasion de vous rendre à la campagne pour des heures de beauté de la nature. Pour ces voyages de fin de semaine, le Pacifique Canadien offre toutes les facilités voulues au touriste désireux de faire une promenade peu coûteuse favorisée par les taux spéciaux réduits de fin de semaine, en vigueur actuellement pour nombre de belles villégiatures. Allez voir F. C. Lydon, agent des voyageurs de la ville, 143, rue St-Jacques, téléphone Harbour 4211, ou tout autre agent de billets du Pacifique Canadien et vous serez surpris des suggestions qu'ils ont à vous faire pour votre prochain voyage. (r.)

Force et santé printanières

SHREDDED WHEAT

Foulez le dessus du biscuit. Mettez-y des fruits frais ou en compote. Avec crème ou moitié l'un, moitié l'autre

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

CONSEIL CENTRAL

Ce soir, salle No 1, édifice des syndicats catholiques, 655, Demontigny est, assemblée du Conseil central des syndicats catholiques.

Rapports des officiers et des délégués. Election des délégués au Congrès de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada.

Installation du vice-président nouvellement élu. Communications importantes. Tous les délégués sont priés d'assister. Par ordre.

CORDONNIERS SYNDIQUES

Les locaux Nos 3 et 5 pour les tricoteurs et les tailleurs de cuir du syndicat catholique des travailleurs en chaussures se réunissent ce soir dans leurs salles respectives, édifice des syndicats catholiques, 655, Demontigny est.

Rapport des officiers et des délégués. M. G. Laurier, agent d'affaires, soumettra un rapport important sur une grave affaire. Tous les membres sont priés d'assister.

AUX FILATURES

Aucune décision finale n'a été prise à l'assemblée conjointe des membres des Syndicats Nos 1 et 2 du textile, à la salle Tremblay, mercredi soir.

On attend des rapports et un certain délai avant de prendre action définitive.

Les arrangeurs de métier, slasher-men, tisserands, et tisserandes sont mécontents des méthodes de certain contremaître qui a pris le parti de congédier sans raison valable les ouvriers et ouvrières les plus experts de l'atelier d'Hochelaga, pour l'unique raison qu'ils font partie d'une union.

M. G. Tremblay, secrétaire général, a déclaré de nouveau à qui voulait l'apprendre que le droit d'organisation est un droit naturel et que les employés ont le devoir et le droit de s'organiser pour protéger leurs intérêts.

Les autorités de la Dominion Textile Co. défendent (c'est leur affaire) aux employés de parler de syndicalisme dans la manufacture, mais elles laissent liberté complète à leurs employés d'utiliser leurs soirées à assister aux assemblées de l'union; c'est une question qui les regarde.

"Alors, pourquoi, un contremaître vient-il essayer de narguer des syndicats parce qu'ils ont assisté à telle assemblée du syndicat? Bien plus, pourquoi un contremaître met-il dehors les officiers d'une association aussi respectable, sinon plus que lui?" Ces procédés amènent des grèves et les responsables ne seront pas les ouvriers, mais les contremaîtres ou chargés de pouvoir qui les auront provoqués.

Mardi soir, le 17 mai prochain, il y aura de nouveau grande assemblée de tous les ouvriers et ouvrières textiles syndiqués de l'usine d'Hochelaga, pour prendre une action finale, si les griefs actuels ne sont pas réglés à cette date. Que tous viennent sans faute. Il y va de l'honneur et de l'intérêt de tous. La réunion aura lieu à la salle Tremblay.

DOUMERGUE ET BRIAND A LONDRES

Londres, 13 — Le président Doumergue et le ministre des affaires étrangères Briand arriveront ici lundi. Le prince de Galles les rencontrera à Douvres et les conduira à Londres.

Le roi ira à leur arrivée à la gare Victoria et les amènera au palais de Buckingham.

Les hommes d'Etat français demeuront au palais pendant trois jours. Ils retourneront à Paris, mercredi.

L'ELIXIR DE LA VIE

Un changement dans les habitudes quotidiennes ramène le moral et nous le constatons avec plaisir lorsque après une semaine de dur labeur au milieu des traces de la vie de la ville, nous arrivons les fins de semaine et que nous pouvons fuir vers la campagne et y goûter un repos bienfaisant.

La vie alors nous semble plus douce et nous retournons au travail avec un regain de forces et reprenons la vie active avec une vigueur nouvelle. Nous aimons à visiter les endroits nouveaux et le problème est facile à résoudre en autant que nous savons où aller.

Non loin de la ville existent de délicieux endroits de villégiature où l'on peut se rendre avec facilité. Vous avez là une occasion de vous rendre à la campagne pour des heures de beauté de la nature. Pour ces voyages de fin de semaine, le Pacifique Canadien offre toutes les facilités voulues au touriste désireux de faire une promenade peu coûteuse favorisée par les taux spéciaux réduits de fin de semaine, en vigueur actuellement pour nombre de belles villégiatures. Allez voir F. C. Lydon, agent des voyageurs de la ville, 143, rue St-Jacques, téléphone Harbour 4211, ou tout autre agent de billets du Pacifique Canadien et vous serez surpris des suggestions qu'ils ont à vous faire pour votre prochain voyage. (r.)

PETITES AFFICHES
Tarif
TOUTES DEMANDES — Location 5 Maisons, chambres, magasins, etc.

COLLEGE DE BARBIER
Voulez-vous occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quelques semaines d'apprentissage suffisent.

TERRAINS A VENDRE
TERRAINS vacants et terrains bâtis à vendre: Chemin Ste-Catherine: 230,000 pds.

A VENDRE OU A ECHANGER
A OKA à vendre ou à échanger, maison 10 pièces avec bain, cabinet, grand terrain.

PROPRIETES A ECHANGER
Bonnes propriétés à échanger pour terrain et un peu de complant, ou commerce ou hôtel.

ARGENT A PRETER
ARGENT à prêter sur première hypothèque 6 et 6 1/2%.

PRETS SUR HYPOTHEQUES
Montreal Loan & Mortgage Co. Prêts première hypothèque: Montréal seulement, avec intérêt aux taux courants.

LE JAMBON ROULE CONTANT
est populaire parce qu'il est LE MEILLEUR

LES SYNDICATS CATHOLIQUES
CONSEIL CENTRAL
Ce soir, salle No 1, édifice des syndicats catholiques, 655, Demontigny est, assemblée du Conseil central des syndicats catholiques.

CORDONNIERS SYNDIQUES
Les locaux Nos 3 et 5 pour les tricoteurs et les tailleurs de cuir du syndicat catholique des travailleurs en chaussures se réunissent ce soir dans leurs salles respectives, édifice des syndicats catholiques, 655, Demontigny est.

AUX FILATURES
Aucune décision finale n'a été prise à l'assemblée conjointe des membres des Syndicats Nos 1 et 2 du textile, à la salle Tremblay, mercredi soir.

DOUMERGUE ET BRIAND A LONDRES
Londres, 13 — Le président Doumergue et le ministre des affaires étrangères Briand arriveront ici lundi.

L'ELIXIR DE LA VIE
Un changement dans les habitudes quotidiennes ramène le moral et nous le constatons avec plaisir lorsque après une semaine de dur labeur au milieu des traces de la vie de la ville, nous arrivons les fins de semaine et que nous pouvons fuir vers la campagne et y goûter un repos bienfaisant.

LES DEPARTS DU 12
Le New-Norland, Clarke Steamships Company, pour Corner-Brook, Terre-Neuve.

TRAIN SPECIAL POUR L'HOMME D'AFFAIRES
Le train du midi Inter-City Limited, du National Canadien entre Montréal et Toronto est d'une commodité prouvée pour toutes les classes de voyageurs.

ADORATION NOCTURNE
Les adorateurs sont convoqués pour deux réunions: 1o Vendredi soir le 13, à l'église de Côte Saint-Paul, pour 8 heures; 2o Dimanche soir, le 15, à l'église de Saint-Clément de Viauville, pour 8 heures; toutes deux à l'office des Quarante-Heures.

CONVENTUM
Tous les anciens élèves de l'Académie Saint-Joseph de Notre-Dame des Neiges apprendront avec plaisir que leur réunion générale aura lieu le 26 juin prochain à la salle de l'école, 1237 chemin de la Côte-des-Neiges.

LE REVENU DU CANADA
Ottawa, 13, (S.P.C.) — Les recettes du ministère du revenu national ont augmenté de 5 millions sur l'an dernier.

FUNERAILLES DE M. J.-BTE. LAVIGNE
Ce matin, à 8h., avaient lieu à l'église de Saint-Joseph, les funérailles de M. J.-Bte Lavigne, opticien, décédé mardi, le 10 courant, à l'âge de 63 ans et 4 mois, à sa demeure, 795, rue Notre-Dame ouest, après une longue et douloureuse maladie.

LA TYPHOIDE
Le Red Cross Emergency Hospital et l'Hôpital Français viennent de prendre des mesures pour faire face à la situation créée par la recrudescence de la typhoïde en ville.

PERQUISITIONS CHEZ LES SOVIETS
DES OFFICIERS DE SCOTLAND YARD FOUILLET L'IMMEUBLE DE LA DELEGATION SOVIETIQUE A LONDRES

UNE CONFERENCE IMPORTANTE
ENTRE LES REPRESENTANTS CANADIENS A WASHINGTON, LES AUTORITES AMERICAINES AU SUJET DE L'ENTREE DES OUVRIERS CANADIENS AUX ETATS-UNIS

LE TRAMWAY, RUE GUY
M. J.-L. PERRON, AU NOM DE LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS, DECLARE QU'ON DISCONTINUE...

MISSIONNAIRES EN DANGER

TREIZE MISSIONNAIRES CATHOLIQUES CHERCHENT REFUGE DANS UN ENDROIT SUR

Hankou, 8 (Par Shanghai) 13 — On craint fort, ici, pour le sort de treize missionnaires catholiques, dont trois religieux, tous des Américains à l'exception d'un Canadien et d'un Hollandais, qui fuient actuellement les postes dangereux à l'ouest de la province de l'Hunan. Ces missionnaires sont membres de la mission catholique des Pères Passionnistes ayant leur maison principale à Shenchéou-Fu, l'un des endroits les plus radicaux de tout le pays.

Les femmes sont les sœurs Clarisses Stott Miller, Florence Sullivan et Rose Hurley, de la maison Saint-Joseph, Pittsburg, Pennsylvania. Le Canadien est le R. P. Cuthbert O'Hara, de Toronto. Le Hollandais est le R. Frère Lambert, de Rotterdam. Les autres sont des Américains de différents endroits des Etats-Unis.

La nouvelle des conditions anarchistes qui régissent actuellement dans l'ouest de la province de l'Hunan et qui ont forcé les missionnaires à fuir nous est parvenue par les lettres retardées et par un passeur chinois qui a réussi à s'enfuir de Shenchéou-Fu.

On apprend que toutes les propriétés de la mission ont été confisquées et pillées par les Chinois. La lettre du R. P. Terrence Connelly est écrite en latin et dit qu'il essaie de fuir seul vers une destination inconnue afin de sauver sa vie.

Les Catholiques se dirigent probablement vers l'Indo-Chine où ils seraient plus en sûreté. On a envoyé un détaché d'Eugène Chen qui a promis de dépecher une escorte qui essaiera de localiser les missionnaires et de les protéger pendant le trajet qu'ils doivent faire vers une ville plus sûre.

Retraite fermée

Au Mont Sainte-Anne, Lachine, le 20 mai, à 7 heures du soir, heure solaire, s'ouvriront les exercices d'une retraite fermée pour jeunes filles, sous la direction du R. P. Plamondon, S.J. Prière de s'inscrire sans retard ou de s'adresser à la directrice.

(Communiqué).

Chorale de Saint-Henri

Le public est prié de prendre note que le tirage organisé par la chorale de Saint-Henri pour un voyage aux Mille Îles, a été remis au premier juin, date de la prochaine soirée intime des membres, dans la salle du collège de Saint-Henri.

M. Ramsay MacDonald

Philadelphie, 13 (S.P.A.) — M. J. Ramsay MacDonald, ancien premier ministre de Grande-Bretagne, qui était malade à l'hôpital depuis plus de deux semaines, est parti pour New-York, hier après-midi. M. MacDonald se propose de partir pour l'Angleterre, mardi prochain.

Une pièce de Ghéon au collège Sainte-Marie

M. Ghéon, dramaturge d'un incontestable talent, n'a pas voulu accepter la déchéance du théâtre chrétien. "Devons-nous abandonner au paganisme les théâtres du siècle?" s'est-il demandé. "Tout est à faire ou à refaire. Mais si personne ne commence, c'est donc une fois de plus l'intangibilité de la défaite que nous acceptons et contre-signons!"

Et crânement l'auteur s'est mis à l'oeuvre. Il nous offre aujourd'hui son dernier ouvrage paru: "LES TROIS SAGESSES DU VIEUX WANG", drame chinois en quatre tableaux.

Ce drame est peut-être le chef-d'oeuvre du maître. La pièce est essentiellement religieuse, et M. Ghéon y a pleinement atteint le but du théâtre chrétien, tel qu'il l'entend lui-même et qu'il doit être compris: les beaux exemples d'héroïsme dans le pardon et l'amour des ennemis, que nous donne le vieux Wang, nous plongent dans cette atmosphère de surnaturel où nous veut l'auteur, et nous sortons vraiment meilleurs, ennoblis de cette représentation.

Chacun doit contribuer dans la mesure de ses moyens à l'assainissement du théâtre: une excellente occasion se présente d'encourager les artistes qui se dévouent au relèvement moral de cet art. Ne manquez donc pas d'assister aux représentations qui seront données dans la salle du Gesù, les mercredi et lundi, 25 et 30 mai. Nous y trouverons dévouement, profit et mérite d'une bonne oeuvre accomplie.

Feu Mlle R.-A. Gélinas

Massueville — Les funérailles de Mlle Rose-Aimée Gélinas, fille de feu Georges Gélinas et de Rosilda Godbout, ont eu lieu au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis, ces jours derniers.

La levée du corps a été faite par l'abbé Nadeau, vicaire de la paroisse, et le service chanté par l'abbé Arthur Proulx, professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe.

La chorale, sous la direction du Dr A.-A. Papin, beau-père de la défunte, a exécuté la messe des morts de Perreau, harmonisée. A l'offertoire, les adieux de Schubert ont été chantés par le Dr A.-A. Papin. Dans le cortège on a remarqué le Dr Roméo Papin, de Montréal; Ernest Papin, de Farnham; Oscar Papin, de Saint-Marcel, ses beaux-frères, Mme W. Léveillé, Mlle Lucille Papin, ses belles-sœurs; Mme O.-M.-H. Lapallice, de Montréal, sa tante; notaire J.-A. Schmid, et Mme J.-A. Schmid, Mlle Éloïse Papin, cousins et cousines; M. et Mme Aimé Bibeau, parrain et marraine de la défunte, et M. Eugène Cabana, de Montréal.

A Saint-Hubert

Saint-Hubert, 13 — Les funérailles de Mme E. Lalumière, née Piété, ont eu lieu ces jours derniers.

Le service funéraire a été chanté par M. le curé Michaud, assisté de MM. les abbés Joseph Lalumière et Omer Rouleau, comme diacre et sous-diacre.

IL Y A QUINZE ANS

Le Devoir du 13 mai 1912.

Le courrier de Londres annonce que suivant un nouveau plan de l'Amirauté, l'escadre anglaise de la Mer du Nord patrouillera continuellement désormais de façon à tenir la flotte allemande en respect.

La campagne en faveur du Congrès du parler français vient de recevoir une nouvelle adhésion, celle de la paroisse Saint-Jacques! M. l'abbé Roy était au nombre des orateurs qui ont parlé à une réunion des paroissiens de Saint-Jacques tenue à l'école Montcalm.

Une grande activité marque les derniers jours de la campagne provinciale chez les ministériels et chez les oppositionnistes. Une assemblée tumultueuse a eu lieu hier dans Québec-comté.

Des régiments italiens occupent maintenant plusieurs îles de l'Archipel empêchant ainsi la Turquie d'envoyer des troupes en Tripolitaine.

Exposition des ouvrages

A L'INSTITUTION DES JEUNES AVEUGLES — NAZARETH

La voix du vieux Nazareth se fait entendre à nouveau pour adresser une invitation aux amis des aveugles. Dans notre maison, on s'instruit, on chante; l'esprit s'élève, le cœur vibre. Dans notre maison, on goûte l'art, on le perfectionne. Il y a du soleil derrière nos vieux murs, bien que beaucoup l'ignorent.

Mais, on ne saurait, ici, vivre que de science et d'harmonie; il nous faut encore l'activité des doigts. Aussi, combien de travaux manuels sortis de nos ateliers sauraient enrichir l'aimable visiteur qui daignera répondre à notre invitation de venir voir notre exposition des ouvrages.

Les petits comme les grands ont voulu être représentés dans ce concours d'habileté, voire même, d'ingéniosité. Les fillettes ont manié adroitement, finement l'aiguille à tricoter; les garçonnets ont confectionné de charmants articles en jonc ou en osier. Les plus expérimentés offrent à l'exposition maintenant les choses qui seront vues, n'en doutons pas, d'un oeil admiratif, plein d'envie! Oh! alors, pourquoi ne pas vous procurer, puisqu'ils sont en vente, les objets dont vous souhaiteriez la possession? Telle chose pourrait vous être utile ou agréable: s'il n'existe aucune raison de vous en priver, pourquoi ne pas l'acheter? Quoi qu'il en soit, tournez vers nous votre regard; nous serons reconnaissants et charmés de l'attention que vous voudrez bien accorder à notre exposition qui commencera samedi après-midi, le 14. Tous les jours, de 9 hrs à midi, d'une heure à 9 p.m., nos portes vous seront cordialement ouvertes. A tous, nous souhaitons une franche bienvenue.

Nous rappelons que la raffe organisée il y a quelques mois, se terminera au courant de la semaine prochaine par le tirage de la lampe et du cabaret, confections de nos ouvriers aveugles de Nazareth.

Avis à ceux qui n'ont pas encore remis leurs livrets de vouloir bien les rapporter avant le 27, (vendredi) afin de participer aux bénéfices de la raffe, et d'ajouter le fini à l'action charitable déjà en si bonne voie d'accomplissement.

UNE ELEVE AVEUGLE DE L'INSTITUTION

PETIT CARNET

BROSSOIT-SAINTONGE

On annonce les fiançailles de Mlle Pauline Brossoit, fille de M. Numa-E. Brossoit, c.r., recorder de Valleyfield, et de Mme Brossoit, décédée, à M. Gontran Saintonge, avocat, fils de M. et Mme Urgel Saintonge, de Valleyfield.

BOUDIN

Hygiénique TAILLEFER d'un goût fin VENDU EN BOITE D'UNE LIVRE Tél. Amherst 0109-2473

HUIT MOIS AU LIT, MALADE

Après avoir pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, elle fait tout son travail et engraisse

Melfort, Sask. — "Je souffrais de maux internes, maux de tête et fortes douleurs dans le dos et les côtés. J'étais si malade que je ne pouvais m'asseoir et, durant huit mois, j'ai été, presque constamment, couchée. Une tante vint me voir pour m'aider, car je ne pouvais soigner mon bébé ni faire mon ouvrage. Elle me dit d'essayer le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et après en avoir pris deux bouteilles, je pouvais me lever et m'habiller seule. J'ai aussi pris le Remède de Lydia E. Pinkham, pour le sang. Quand j'ai commencé à prendre le remède, je ne pesais que 78 livres, et je pesai deux fois autant maintenant. Lorsque je me sens indisposée ou fatiguée, je prends une autre bouteille du Composé Végétal. Je le trouve excellent pour les affections féminines, et l'ai recommandé à mes voisines. Je serai heureuse de répondre aux lettres demandant des détails sur votre remède." — Mme William Ritchie, Casier 486, Melfort, Saskatchewan.



re mon ouvrage. Elle me dit d'essayer le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et après en avoir pris deux bouteilles, je pouvais me lever et m'habiller seule. J'ai aussi pris le Remède de Lydia E. Pinkham, pour le sang. Quand j'ai commencé à prendre le remède, je ne pesais que 78 livres, et je pesai deux fois autant maintenant. Lorsque je me sens indisposée ou fatiguée, je prends une autre bouteille du Composé Végétal. Je le trouve excellent pour les affections féminines, et l'ai recommandé à mes voisines. Je serai heureuse de répondre aux lettres demandant des détails sur votre remède." — Mme William Ritchie, Casier 486, Melfort, Saskatchewan.

Dernière messe dans la vieille chapelle

Saint-Hyacinthe, 13 (D.N.C.) — Une messe solennelle a été chantée hier matin, à 9 h., à la chapelle du Séminaire de Saint-Hyacinthe, par S. G. Mgr Fabien-Zoel Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, ancien supérieur du Séminaire et ancien élève de l'institution. C'est la dernière messe qui sera entendue dans la vieille chapelle, celle-ci devant être démolie et remplacée par un édifice plus spacieux. Le sermon d'adieu à la vieille chapelle a été prononcé par M. l'abbé N.-P. Bélanger, curé de Saint-Dominique de Bagot. Des anciens élèves assistaient en grand nombre.

Au collège de St-Henri

L'Amicale des anciens élèves du collège de Saint-Henri célébrera dimanche le 15 courant sa fête annuelle. Comme l'an dernier il y aura grand-messe solennelle à 11 heures à l'église Saint-Henri. Au cours de cette messe à laquelle officieront trois anciens élèves, M. l'abbé Charbonnier prononcera le sermon de circonstance. Immédiatement après la cérémonie religieuse, un banquet sera servi par la maison Kerhul et Odiau dans la salle du sous-sol du collège Saint-Henri. Tous les anciens élèves de Saint-Henri sont donc cordialement invités à se rendre au collège dimanche matin à 10 heures alors qu'aura lieu le ralliement pour assister en groupe à la grand-messe. On peut se procurer ou faire retenir son billet pour le banquet en s'adressant soit au collège Saint-Henri, soit chez le trésorier M. Charles Rolland, 111, rue Laporte, ou chez le secrétaire, M. Noël Léger, 1031, rue Saint-Antoine.

Avis des postes

Le directeur de la poste désire attirer l'attention du public sur le fait que le triage de la correspondance en Grande-Bretagne étant fait d'après les comtés, il s'ensuit des détails lorsque des lettres ne sont pas complètement adressées ou ne mentionnent pas le nom du comté. De plus, la correspondance destinée à Londres, Angleterre, doit toujours indiquer les initiales et le numéro du district. Comme exemple: "Londres S.W.S." ou "Halifax — Yorkshire County", etc.

Partie de cartes et concert

Les enfants de Marie de la paroisse de Notre-Dame de la Paix, organisent deux parties de cartes qui auront lieu mardi et jeudi, les 17 et 19 mai, dans la salle paroissiale, rue Sainte-Érmete, Verdun. On pourra jouer le euchre, le whist, le bridge, le cinq-cents, etc., etc. Un joli cadeau sera donné à la personne qui aura gagné le plus de parties à chaque table. Après la partie de cartes qui commencera à 8 h. 30, la chorale des enfants de Marie exécutera un petit programme de chant. On est prié d'apporter son jeu de cartes.

EATON De deux bonnes occasions samedi dans Les Pantalons d'Été. Pantalon de Flanelle Grise Prix spécial, 3.95 samedi. Pantalon de Flanelle Crème Prix spécial, 4.95 samedi. THE T. EATON CO. LIMITED DE MONTREAL

Causerie de M. Eugène Lapierre

A la dernière réunion hebdomadaire du Cercle d'étude Sainte-Brigitte, un des anciens membres du cercle, M. Eugène Lapierre, qui arrive de Paris, après un séjour de trois jours et compléter ses études musicales, a fait une conférence sur "Ce que le Canada doit à l'Eglise". Le conférencier a prouvé que les Sulpiciens et les Jésuites ont été les apôtres de la Nouvelle-France et que leurs efforts ont suffi pour sauver la civilisation française au Canada.

Feu M. J.-G. Mousseau

M. Joseph-Gustave Mousseau, comptable et administrateur de successions, est décédé subitement, mercredi soir, à sa résidence de campagne, à Lavaltrie. Lui survivent: sa femme, née Emérentienne Martineau, deux fils, Philippe à Géalde, et quatre filles, Jehanne, Suzanne, Françoise et Louise. Il laisse de plus sept frères: Édouard, Alexis, Augustin et le Dr J.-O. Mousseau, de Montréal, Emery Zénon et Henri, de Lavaltrie, et quatre sœurs, dames Napoléon Giguère, de Lavaltrie, dame Joseph Hétu, de St-Sulpice, dame Clément Lemire, de l'Assomption, et dame Elieanne Plouffe, de St-Sulpice.

Ce que je pense sur...

CE QUE JE PENSE SUR... est d'un bout à l'autre une belle leçon de patriotisme et de fierté nationale. Écrit dans un style clair, vivant, à la portée même des enfants, cet ouvrage par sa nature et son prix modique, est un livre de prix idéal, que nos éducateurs voudront mettre entre les mains de leurs élèves. Franco, 65 sous, au comptoir, 60 sous. Prière d'adresser vos commandes le plus tôt possible au Service de Librairie du Devoir.

SALLE WINDSOR - DIMANCHE SOIR 15 MAI A 8.30 P.M.

PIERRE PELLETIER BARYTON WILFRID PELLETIER Assistant Chef d'Orchestre au Metropolitan Opera de New-York. Billets en vente le 8 mai chez Archambault, \$1.10 et \$1.65 taxes comprises. Direction: ROGUE-LABERGE

On désespère de retrouver Nungesser et Coli

Paris, 13. — On commence à perdre tout espoir de retrouver les deux aviateurs Nungesser et Coli qui n'ont pu réussir la traversée de l'Atlantique de Paris à New-York avec l'aéroplane Levasseur. On exprime les opinions les plus contradictoires dans les cercles de connaisseurs au sujet de leur sort. Certains pensent qu'ils sont livrés au gré des flots quelque part près de Terre-Neuve, d'autres croient qu'ils ont coulé à pic non loin de l'Irlande.

Les seules nouvelles qui nous arrivent disent qu'il n'y a rien de nouveau. On saisit pleinement, maintenant qu'il est trop tard, tout le risque que prenaient les deux aviateurs en partant pour un aussi long voyage avec un chargement pesant une tonne et demie de plus que la plus forte charge autorisée dans les précédents vols d'essai. Comme l'Oiseau Blanc n'avait pas d'appareil de radio à son bord, le risque de ne pas être secouru en cas d'atterrissage forcé était accru d'autant.

Les inondations au Manitoba

Winnipeg, 13 (S.P.C.) — La Seine, la rivière Rouge et l'Assiniboine continuent de monter rapidement inondant d'autres villages et d'autres fermes dans le Manitoba. Les ravages les plus considérables ont été signalés à Sainte-Anne, village situé sur la Seine à 29 milles au sud de Winnipeg. L'eau envahit la section commerciale. Nombre d'habitants ont dû quitter leurs demeures. Les chemins sont inondés et les ponts soulevés par l'eau s'en vont à la dérive. A Winnipeg l'eau monte également mais on ne craint pas encore l'inondation.

M. Louis Auger gagne son procès

Ottawa, 13, (D.N.C.) — M. Louis Auger, député de Prescott, a obtenu gain de cause hier après-midi dans une action en réclamation de \$200 pour services professionnels. C'est le Dr A. McGregor qui réclamait ce montant et soutenait que M. Auger s'était fait soigner chez lui sous le nom de Tremblay.

DITES TOUJOURS CONTANT

quand vous demandez un JAMBON Vous aurez le meilleur Pour nos clients de la campagne: 55-57 marché Bonsecours.

Une thèse de doctorat

M. Hermas Bastien, professeur, soutiendra, le 18 mai prochain, à l'Université, une thèse de doctorat en philosophie, sur la psychologie religieuse de William James.

VEAU DE LAIT

Gigots ou longues de qualité choisie, la livre .28 Agneau de printemps, quartiers d'avant choisis, à partir de \$2.50 Fèves Beurre sans filaments, 3 livres .50, la livre .18 Asperges fraîches, gros paquet .45 Gros pamplemousses mûrs et juteux, 3 pour .50, chacun, .18 CES PRIX SONT POUR LA VENTE DE SAMEDI. Livraison sur la rive du lac: mardi, jeudi, samedi.

Stanford's Limited 128 Mansfield Street 12 Telephones-Plateau 4121

Nouveau feuilleton du "Devoir" Le Neveu de Tante Agathe

par Laure DUCHATEL

(Suite) — Tante, les villes n'y sont pour rien, je vous l'assure, dit-il en souriant, et... cherchez un peu dans l'écrin de vos souvenirs si, jadis, au temps de votre belle jeunesse, alors que les roses fleurissaient sur vos joues de vingt ans, vous n'avez pas pensé ce que je pense aujourd'hui: le mariage ne doit pas être une simple association de noms, de fortunes, mais la fusion de deux cœurs épris, de deux âmes sœurs. Quelques larmes brillaient derrière les lunettes de tante Agathe. Elle soupira: — Tu parles d'or, petit; mais, crois-en mon expérience, on peut attendre longtemps... toujours, le coup de foudre! Et alors... — Alors, fit Raymond, en se levant, on en est quitte pour rester un aimable vieux garçon, tout comme tante Agathe est demeurée la plus adorable des vieilles filles! Un baiser sonore scella l'entretien, et tandis que Mlle Agathe allait distribuer le grain aux hôtes de sa basse-cour, le professeur ouvrait la porte rustique du verger et, tout en fumant une cigarette, s'engageait dans le sentier grimpaient aboutissant à la forêt.

Au sommet du plateau, tout à l'entrée de la forêt, Raymond s'arrêta pour contempler d'un oeil ravi un spectacle qui lui était cependant familier. A ses pieds, les coquettes maisons du bourg s'élevaient toutes gracieuses, au-dessus des quais de la Moselle. La jolie rivière bondissait sur son lit de cailloux, tantôt formant de petites vagues irrégulières et folles, tantôt devenant le miroir limpide, très calme, où se reflétaient complaisamment les rayons du soleil et les hautes cimes des peupliers... Une impression de regret se mêlait à l'enthousiasme admiration du jeune rêveur. Un coin de la vallée, vers la droite, était, hélas! dépeuplé par les nombreuses et massives constructions de l'usine Zerlin... Les énormes cheminées vomissaient des torrents de fumée qui s'élevaient en spirales noires, donnant au ciel un aspect gris et terne. Cet après-midi du printemps ressemblait à une chaude journée de juillet. L'atmosphère était lourde, ébouriffante; on respirait un air de feu, chargé d'éflaves magnétiques. Ça et là, des nuages apparaissaient, se confondaient avec ceux qui produisaient la fumée de l'usine.

Le professeur hésita quelque peu à s'aventurer sous la voûte feuillue; mais le désir l'emporta sur la prudence, et il se mit à marcher d'un pas rapide, se promettant de ne pas s'attarder et de rentrer avant l'orage. En forêt, on perd volontiers la notion du temps. Raymond, d'ailleurs, s'intéressait au moindre brin d'herbe, à la plus petite feuille, au plus chétif insecte. Tout lui était sujet d'étude et d'observation. Après s'être grisé des senteurs pénétrantes de la flore sylvestre, il songea à regagner la lisière du bois. Chemin faisant, il se remémorait les conseils de tante Agathe. "Bonne et chère tante! marmotait-il, effie ne sait guère à quel obstiné elle a affaire... Me marier à présent?... Non!... et je vais même espacer de plus en plus mes visites aux Deroses!" Une large goutte de pluie, lui tombant en plein sur le nez, arrêta net ses réflexions. "Diable, vais-je me laisser sottifier mouiller?... Pas de gymnastique!" Et il accéléra sa marche, jusqu'à ce qu'il eût atteint l'extrémité de l'allée ombreuse. Là il embrassa d'un coup d'oeil inquiet l'horizon menaçant. Les

nuages de tout à l'heure s'étaient rapprochés, réunis en une masse sombre que zébraient en tous sens, de leurs traits lumineux, des éclairs continus. Le tonnerre grondait sourdement. On eût dit des rugissements de fauves s'échappant de quelque gigantesque ménagerie. Le vent soufflait avec furie, faisant craquer les branches sous son haleine brutale. La pluie commençait à tomber, mêlée de grêlons. A ce moment, un cri aigu frappa l'oreille de Raymond. Surpris, il se retourna, croyant ouïr la plainte d'un animal blessé, blotti dans un fourré. Mais un second cri retentit... puis un troisième... Cette fois, c'était l'appel distinct d'une voix humaine au milieu des éléments déchaînés: — A l'aide!... Au secours! N'écoutez que son bon cœur, et tout en se demandant de quel drame il allait être témoin, Raymond s'élança dans la direction de la voix agonisante. Au tournant du sentier, il se trouva en face d'un étrange et mystérieux apparition. Une très jeune fille, en élégante toilette rose, dont les épaules n'avaient pas respecté le tissu vaporeux, se tenait à demi-couchée, près d'un buisson, tout en pleurs, les

lèvres crispées, le corps frissonnant. Elle était belle à ravir, avec d'opulents cheveux blonds, de grands yeux bleus, une bouche mignonne, un teint éclatant. "La fée des bois", songea Raymond, ébloui. Les petites mains se tendirent vers lui dans un geste suppliant: — Oh! monsieur, fit une voix charmante, que l'émotion rendait un peu saccadée... vous allez me sauver, n'est-ce pas? Voilà près d'une heure que je crie en vain dans cette solitude... Je n'en puis plus, quelle terreur! — Mademoiselle, répondit Raymond en s'inclinant, je suis à vos ordres; disposez de moi; mais... vous êtes blessée? ajouta-t-il en remarquant un fin soulier gisant à côté d'un pied déchaussé. — Oui, balbutia-t-elle en rougissant... J'ai dû attraper une entorse ou une foulure en tombant tout à l'heure... Je m'étais éloignée d'une personne qui m'accompagnait. Je ne connais pas la forêt et... je me suis égarée. Oh! j'ai eu très peur! Raymond proposa: — Mademoiselle, je vais descendre en toute hâte vers le bourg; je vous ramènerai une voiture; le

chemin de la ferme des Fraisières est carrossable... Un coup de tonnerre formidable couvrit ces dernières paroles, et l'écho le répécuta d'une façon sinistre. La jeune fille attacha sur Raymond un regard anxieux. La physiologie loyale et franche du jeune homme lui inspira la plus absolue confiance et, très simplement, elle supplia: — Ne me laissez pas seule pendant cet affreux orage; j'en mourrais. La perplexité de Raymond était à son comble. "Fatalité! songeait-il, me voilà bien loti! drôle de situation!" D'autre part, les yeux bleus de l'étrangère l'impressionnèrent singulièrement. Il était subjugué par cette beauté gracieuse, ce charme naïf et, à tout prix, il eût voulu trouver une solution pratique pour lui venir en aide. Et cette satanée pluie, qui lui cinglait les joues, semblait paralyser ses idées. Il restait muet, stupide, ne sachant que répondre. Soudain, il poussa une exclamation de triomphe et, tout rasséréné, s'approcha de la jeune fille. (à suivre)

Ce journal est distribué aux Non-Abonnés Notre-Dame Est 2, Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE, à raison de dix centimes. GEORGES PELLETIER, administrateur et secrétaire.

LA VIE SPORTIVE

HOCHELAGA ET SAINT-EUSEBE AUX PRISES, DIMANCHE

La nouvelle officielle que Honeyford "Lucky Seven" jouera au 3e tour pour le club Hochelaga, dans la deuxième partie au programme de la Ligue indépendante dimanche, a provoqué un intérêt énorme chez les amateurs de baseball. La plupart en effet ont vu Honeyford à l'oeuvre au cours de la dernière saison et ils savent quelle sorte de coéquipier il est. Honeyford que nous avons vu ce matin nous a déclaré qu'il comptait bien que le gros chiffre "7" qu'il porte au dos ne lui porterait pas seulement chance à lui-même mais à toute l'équipe qu'il joue, car il a perdu une excitante partie à la dixième manche dimanche dernier. "Lucky Seven" jouera au 3e tour cependant que Goudreau, qui occupait cette position, jouera au premier tour en l'absence de René Fournier encore à l'hôpital pour son opération. On prétend que Corey, le fameux lanceur du Saint-Eusèbe, contre qui Hochelaga jouera, n'aura qu'à se bien tenir s'il ne veut pas que ses balles soient durement frappées par Honeyford. Corey cependant croit qu'il peut faire mordre la poussière au brillant troisième et le compter au nombre de ses victimes au bâton à la fin de la partie. Malgré toutes les rumeurs qui courrent, le fameux receveur Mayborth sera encore à son poste dimanche de même que tous les joueurs du Saint-Eusèbe y compris Maycomber qui a frappé un superbe coup de trois buts dimanche. Chief Saint-Denis officiera encore pour Hochelaga et il essaiera de tenir les frappeurs du Saint-Eusèbe en échec, cette partie qui sera la deuxième au programme et qui commencera à trois heures précises, promet des sensations. Les nombreux partisans des deux clubs voudront aller encourager les brillants joueurs qui composent l'Hochelaga et le Saint-Eusèbe.

Howie Morenz est banqueté par ses amis

LE JOUEUR DE CENTRE DU CLUB DE HOCKEY CANADIEN EST L'OBJET D'UNE BELLE FETE HIER SOIR — M. LE JUGES AMEDEE MONET PRESIDE

Les amis de Howie Morenz se sont réunis hier soir, au club Canadien, et le joueur du centre du Bleu Blanc Rouge a été l'objet d'une belle fête. Plus d'une centaine de convives emplissaient la salle de réception et on s'est fort bien amusé. Plusieurs discours ont été prononcés. M. le juge Monet dirigeait la fête et avec le tact qu'on lui connaît, il sut bien s'acquitter de sa tâche. Il fit l'éloge de Howie et termina en émettant le souhait que Howie reste avec le Canadien jusqu'à la fin de ses jours. M. Dandurand fut ensuite invité à présenter la santé de l'hôte de la soirée. Léo, qui connaît Howie depuis que qu'il est au club, a été très ému. Il a fait un discours très intéressant, dans lequel il a dit que Howie est un joueur de premier ordre, qu'il a fait beaucoup de choses pour le club et qu'il est un grand joueur. M. Dandurand a aussi fait un discours très intéressant, dans lequel il a dit que Howie est un joueur de premier ordre, qu'il a fait beaucoup de choses pour le club et qu'il est un grand joueur. M. Dandurand a aussi fait un discours très intéressant, dans lequel il a dit que Howie est un joueur de premier ordre, qu'il a fait beaucoup de choses pour le club et qu'il est un grand joueur.

LASALLE AMATEUR, 4, S.-JEAN BERCHMANS, 7

La Lasalle amateur a subi dimanche dernier sa première défaite de la saison aux mains de S. J. Berchmans, qui possède sûrement, cette année, l'une des meilleures équipes de la province. Pourtant ce n'est qu'à la huitième manche qu'il réussit à la suite d'un ralliement splendide, qui lui valut cinq points, à changer pour lui en victoire une défaite imminente. La partie fut de toute beauté, et Viger, du Beauvoir, qui fut l'homme de la partie, méritait les durs frappeurs de La Salle. Une seule chose est à souligner, c'est que comme par les années passées, la Lasalle ait de nouveau l'occasion de rencontrer un club aussi franchement hospitalier. Résultat détaillé: Lasalle amateur 100300000—4 6 4 S. J. Berchmans 10010005x—7 9 4

GRANBY vs FARNHAM

Le club Farnham s'est trouvé, dimanche dernier, dans l'impossibilité de faire l'ouverture de la saison, vu la mauvaise condition de son terrain. Les supporters du Farnham ne perdent cependant rien pour attendre, car dimanche, le 15 mai prochain, ils seront servis à souhait. L'équipe locale rencontrera le fameux Granby, et tout fait prévoir une lutte très contestée. Le Granby a une batterie de première valeur, composée de Dumesnil et de Bousquet.

STE-ROSE vs C. P. VERDUN

Dimanche prochain, le 15 mai, le club de baseball Ste-Rose, champion de la province, ira visiter le C. P. Verdun. Nul doute que la partie sera très contestée car les joueurs des deux clubs pratiquent ferme et ont grande confiance de vaincre. Les amateurs du bon baseball auront donc l'occasion de s'amuser et de voir du beau jeu, venez en foule au terrain du Dr Réaume, pour encourager et acclamer le fameux Ste-Rose.

Informations: A. Scotte, Ste-Rose ou J.-G. Miron, Main 5197.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

LIGUE NATIONALE

Cincinnati	002001000—3 4 3
Brooklyn	000100032x—6 14 2
Rixey et Hargrave; Vance et Deberry.	

11 manches.

Saint-Louis	1000100000—2 8 2
New-York	01000010001—3 13 0
Alexander et Snyder; Henry et Hamby.	
Chicago	020200000—4 8 1
Philadelphie	000200010—1 8 1
Pruett et Hartnett; Scott et Wilson, et Jonnard.	
Pittsburg	020400020—8 12 0
Boston	011011500—7 14 2
Aldridge et Morrison et S. Smith, et Spencer; Benton, Mills, Hearn et Taylor.	

LIGUE AMERICAINE

Washington	301000000—4 7 1
Chicago	10201001x—5 9 1
Marberry et Ruel; Blankenship et McSweeney.	
Philadelphie	010000033—7 9 1
Detroit	01061110x—9 13 2
Gray et Cochran; Collins, Holloway et Bassier.	
New-York	000220000—4 9 0
Saint-Louis	00000210—3 9 1
Pennoek et Collins; Jones et Schang.	

La partie Boston-Cleveland a été remise.

LIGUE INTERNATIONALE

Première partie

Newark	110 000 120—5 11 3
Buffalo	110 220 10x—12 1 2
Batteries: Mamaux, Swaney, Zubris et Skiff; Mangum et Pond.	

Deuxième partie

Reading	000 100 000—1 5 2
Syracuse	030 220 00x—7 12 1
Batteries: Slappery et Hill; Johnson et Marcuso.	

Première partie

Jersey City	110 220 000—6 9 2
Rochester	140 000 16x—12 16 0
Batteries: Parkes et Daley; Harrison; Horn et Heaud.	

Deuxième partie

Newark	000 002 1—3 5 1
Buffalo	010 001 0—2 9 0
Batteries: Howard et Uzmann; Hollingsworth et Devine.	

Deuxième partie

Jersey City	000 001—1 4 1
Rochester	030 100 x—4 7 0
Batteries: Buckalew, Gardiner et Daly; Thormalen et Walsh.	

Deuxième partie

Reading	000 000 1—1 5 2
Syracuse	400 000 x—4 5 0
Batteries: Carlton et Hill; Stout et Morrow.	
Baltimore	000 300 000—3 6 1
Toronto	020 000 000—2 5 0
Batteries: Henderson et Lake; Maley et Hargrave.	

ASSOCIATION AMERICAINE

Columbus	6 11 0
St-Paul	3 8 0
Batteries: Morris et Ferrell; Zahnsier, Shealy et Gaston.	
Toledo	5 10 0
Minneapolis	9 13 0
Batteries: McCullough, Wisner, Milstead et Heving; Huggell, Moon et Kenna.	
Louisville	6 11 1
Kansas City	3 7 0
Batteries: Pincup et Meyer; Schaack et Shinault.	
Indianapolis	13 16 1
Milwaukee	10 14 2
Batteries: Burwell, Speece, Swetonic et Florence; Jonnard, Danforth, Sanders et McMenemy.	

POSITION DES CLUBS AMERICAINE

G. P. P.C.	
New-York	17 8 680
Chicago	16 11 593
Philadelphie	13 11 542
Detroit	12 11 522
Washington	11 13 458
Cleveland	11 13 458
St-Louis	8 12 429
Boston	6 16 273

NATIONALE

G. P. P.C.	
New-York	16 8 667
Saint-Louis	13 9 591
Pittsburg	12 10 550
Chicago	11 9 545
Philadelphie	10 9 525
Boston	9 12 429
Brooklyn	9 12 429
Cincinnati	7 16 304

INTERNATIONALE

Rochester	17 8 680
Buffalo	17 9 654
Toronto	16 11 632
Syracuse	16 10 615
Jersey City	9 16 360
Newark	9 17 346
Reading	3 26 103

LE BASEBALL AU SHAMROCK

On donne du baseball de premier ordre au terrain du Mile End et on peut en trouver la preuve par les assistances continuellement accrues prises par ce populaire circuit depuis le commencement de la saison. Les chiffres de l'assistance pour les trois premiers dimanches de la saison sont éloquentes et ils font voir une progression constante du côté de l'assistance. Dimanche dernier, la ligue s'attendait à voir ses tribunes toutes remplies, et elle ne fut pas déçue. Il ne restait pas un seul siège vacant dans les trois estrades, et plusieurs rangées de spectateurs étaient debout. Le circuit Thibault exerce donc sur les amateurs un ascendant facile à comprendre.

Car les quatre clubs, qui le composent, sont de force égale et donnent des exhibitions de première qualité. Les résultats de dimanche dernier en sont une nouvelle preuve. Ceux de dimanche prochain le prouveront davantage. Dans la première partie, on verra le Saint-Laurent aux prises avec le Saint-Jérôme, et dans la deuxième le club Ahuntsic fera face au Syndicat St-Henri.

La victoire de l'Ahuntsic sur le Saint-Laurent dimanche dernier lui a permis de partager la première place avec le Saint-Laurent, Dave Major est heureux maintenant

Le promoteur Vincent veut suggérer un combat de deux rondes

La deuxième séance de la série des poids légers pour trouver un adversaire logique à Léo Kid Roy aura lieu mercredi prochain au Forum. La commission de boxe de Montréal s'est réunie à midi pour approuver ou faire modifier le programme de cette deuxième soirée, et le promoteur Vincent est content de sa carte recevra la sanction des commissaires.

C'est l'intention de M. Vincent de faire rencontrer McDonald et Cossette au commencement de la soirée dans un assaut de deux rondes, et s'il n'y a pas moyen de rendre de décision sur la supériorité de l'un sur l'autre ou bout des deux rondes de donner une autre ronde. Le vainqueur serait probablement opposé à Freddie Tilston, de Winnipeg, et le vainqueur sur Cliff Graham a été le populaire avant-hier au Forum. Naturellement, ce programme est encore hypothétique, de moins au moment où ces lignes sont écrites, mais le promoteur Vincent espère que la Commission l'approuvera. Il est difficile pour lui avec la décision nulle rendue par les juges dans l'assaut Cossette-Mac-

LE RADIO

Numéros intéressants

Tous les horaires sont indiqués d'après l'heure vraie.

Vendredi, à 7 h., au poste WEAF, la fanfare Goldman.

Vendredi soir, à 9 h., au poste WTIC, Arthur Middleton, baryton, et Paul Athous, ténor.

Samedi soir, à 8 h., au poste WEAF et chaîne, la fanfare Goldman, extraits d'opéra.

Samedi soir, à 8 h., au poste WBZ, la Symphonie de Boston.

Dimanche soir, à 8 h., récital d'Arthur Friedberg, pianiste, Bom Stad, violon, au poste WIP.

Dimanche, à 8 h., au poste WEAF, WOR et chaîne, le Masco Art Symphony Orchestra.

Voici un aperçu des principaux numéros de la semaine en attendant que la liste complète des numéros intéressants qui est publiée chaque lundi.

HEURE NORMALE DE L'EST

Lundi, à 9 h., opéra: Les pêcheurs de perles, de Massenet, au poste WEAF.

Mardi, à 7 h., au poste WBBM, Hilda Heintz, violoncelle, à 8 h., au poste WEAF, l'heure Everady.

Mercredi, à 9 h., au poste WEAF, opéra: La Bohémienne.

Programmes de vendredi

Postes canadiens

CFPF, 41m, Montréal—12 h. 35: Orchestre, 7 h. 30: Trio du Windsor, 8 h. 30: Studio.

Postes américains

6 H. P.M.

KYW, 536m, Chicago—Musique.

WBZ, 333m, Springfield—Orchestre.

WEAF, 492m, New-York—Orchestre.

WJZ, 455m, New-York—Orchestre.

WMA, 341m, New-York—Orchestre.

WOR, 465m, New-York—Orchestre.

WPG, 299.8m, Atlantic City—Musique.

8 H. 15 P.M.

KDKA, 399m, E. Pittsburg—Concert.

WBBM, 226m, Chicago—Symphonie.

WBZ, 333m, Springfield—Concert.

WMA, 341m, New-York—Orchestre.

WOR, 465m, New-York—Pianiste.

WNY, 375m, New-York—Concert.

9 H. P.M.

WCFR, 492m, Chicago—Concert.

WBBM, 226m, Chicago—Orchestre.

WJZ, 455m, New-York—Musique.

WMA, 341m, New-York—Musique.

WOR, 465m, New-York—Gen. O. Caldwell.

WPG, 299.8m, Atlantic City—Musiciens.

7 H. 18 P.M.

WBZ, 333m, Springfield—Concert.

WOR, 465m, New-York—Concert.

WHR, 273m, Chicago—Miriam Warl control.

WNY, 375m, New-York—Pianiste.

WPG, 299.8m, Atlantic City—Stadio.

8 H. P.M.

KYW, 536m, Chicago—Concert.

WBBM, 226m, Chicago—Orchestre.

WBZ, 333m, Springfield—Orchestre.

WMA, 341m, New-York—Orchestre.

WOR, 465m, New-York—Ensemble.

WGN, 303m, Chicago—Musique.

9 H. 30 P.M.

WOR, 465m, New-York—Concert.

9 H. P.M.

KYW, 536m, Chicago—Musique.

WMA, 293m, New-York—Orchestre.

WBBM, 226m, Chicago—Baryton.

WEAF, 492m, New-York—Orchestre.

WGN, 303m, Chicago—Opéra.

WOR, 465m, New-York—Orchestre.

WMAK, 266m, Buffalo—Musique.

10 H. P.M.

WBBZ, 333m, Springfield—Orchestre.

WMA, 341m, New-York—Orchestre.

WGN, 303m, Chicago—Musique.

WGBS, 315.6m, New-York—Orchestre.

WJZ, 455m, New-York—Orchestre.

9 H. 45 P.M.

WPG, 299.8m, Atlantic City—Orchestre.

11 H. P.M.

WBBM, 226m, Chicago—Orchestre.

WBBZ, 333m, Springfield—Orchestre.

Programme de dimanche

Postes canadiens

CFPF, 41m, Montréal—2 h. 45: Heures de la radio.

CHVC, 41m, Montréal—2 h. Assemblée politique, 8 h. 15: Assemblée politique.

Postes américains

8 H. P.M.

WBZ, 333m, Springfield—Ensemble.

WEAF, 492m, New-York—Concert.

WMA, 341m, New-York—Baryton.

WOR, 465m, New-York—Orchestre.

WNY, 375m, New-York—Concert.

9 H. P.M.

WBAL, 246m, Baltimore—Concert.

WBZ, 333m, Springfield—Orchestre.

WJZ, 455m, New-York—Orchestre.

10 H. P.M.

ROA, 322.4m, Denver—Orgue.

WBZ, 333m, Springfield—Orchestre.

WJZ, 455m, New-York—Travelling.

8 H. P.M.

WJZ, 455m, New-York—Violon.

WPG, 299.8m, Atlantic City—Concert.

8 H. 15 P.M.

WEAF, 492m, New-York—Chanteurs américains, à 8 h. 30 P.M.

ROA, 322.4m, Denver—Eveleving.

WBBM, 226m, Chicago—Eveleving.

8 H. 45 P.M.

WEAF, 492m, New-York—Chine d'aujourd'hui: Tien Tai Suang.

9 H. P.M.

WGN, 303m, Chicago—Musique.

WPG, 299.8m, Atlantic City—Concert.

8 H. 15 P.M.

WBBM, 226m, Chicago—Mélodie.

WMAQ, 447.5m, Chicago—Concert.

9 H. P.M.

KYW, 536m, Chicago—Symphonie Edison.

WGBS, 315.6m, New-York—Concert.

9 H. P.M.

WGN, 303m, Chicago—Orgue.

MINUIT

WBBM, 226m, Chicago—Orchestre.

WGBS, 315m, Chicago—Orgue.

Le RADIO ROGERS

SANS BATTERIE, donne un rendement MAXIMUM à un prix MINIMUM.

N'achetez pas de radio sans avoir entendu le ROGERS.

FACILITE DE PaiEMENT

J. Donat Langelier

368 rue Ste-Catherine Est, Montréal

UNE VISITE A LA PISTE MT-ROYAL

Répondant à l'invitation du Back River Jockey Club, les journalistes sont allés visiter Mont-Royal, hier après-midi, et on n'a jamais vu à St-Laurent un tracé comme il y en a un actuellement.

Mont-Royal, comme toutes les pistes du continent, a profité de la belle saison qui est arrivée si de bonne heure cette année. L'entraînement bal son plein et des exercices de toute beauté sont rapportés. Ainsi le demi-mile en 49 secondes et les six furlongs en 1.16 et 1.17 sont communs. Tout indique que les records de Mont-Royal, qui n'ont pas été touchés depuis 1917, sont brisés lors de la réunion qui s'ouvrira dans une semaine.

L'écurie W. G. Campbell, de Toronto, est arrivée à Montréal hier matin et dans l'après-midi l'éleveur de la Ville Reine a laissé ses chevaux sur la piste. Ils n'ont que galopé, car l'entraîneur ne voulait que leur donner le "jug" traditionnel, ce qui se fait lorsque les chevaux sont débarqués du train. Campbell a actuellement onze chevaux et tous ont été entraînés à Woodbine depuis un mois.

A l'heure qu'il est il y a plus de 160 chevaux à la piste et il en arrive tous les jours. On a aussi an-

noncé qu'un "spécial" dans le parc de Columbus, contenant 88 chevaux.

Chemin de fer National du Canada REGION ATLANTIQUE

Soumissions

Des soumissions cochées, adressées au sous-secrétaire et portant à l'ordre "Soumission pour l'édifice de l'immigration" seront reçues jusqu'à 12 heures (midi), lundi, le 23 mai 1927, pour la construction d'un édifice pour salle d'attente et bureau d'examen des douanes au terminus océanique, à Halifax.

Les plans et devis peuvent être vus et des formulaires de soumissions obtenus au bureau de l'ingénieur en chef de la région, Moncton, N.-B., et à l'ingénieur des travaux, terminus océanique, Halifax.

Les soumissions reçues après cette date et temps spécifiés ne seront pas prises en considération.

La plus basse ou aucune soumission, ne sera pas nécessairement acceptée.

W. U. APPLETON, Gérant-général, Région atlantique, Chemins de fer National du Canada, Moncton, N.-B.

SAUCISSE

au porc frais

CONTANT

Incontestablement la meilleure.

EXIGEZ-LE

Pour nos clients de la campagne: 55-57 marché Bonsecours.

Ceci vous concerne particulièrement

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

Articles de BALLE AU CAMP

—Comprenant costumes, bâtons, gants, mitaines, souliers, etc., etc..

Nous venons de faire un achat avantageux qui nous permet d'offrir ces articles de sport à des prix exceptionnellement bas—aux maisons d'enseignement exclusivement.

TENNIS

RAQUETTES ET ACCESSOIRES, AUX MAISONS D'ENSEIGNEMENT

ESCOMPTE ALLANT JUSQU'A 60%

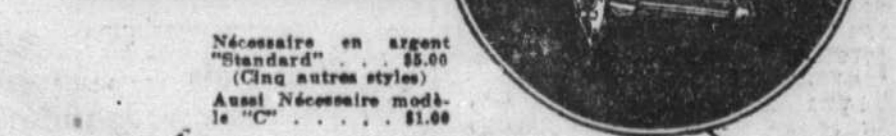
POUR S'EN CONVAINCRE, ECRIRE OU VENIR A

MAISON BANCROFT

LA SEULE MAISON CANADIENNE-FRANCAISE DU GENRE

1247, BLEURY, près Ste-Catherine — MONTREAL

Un bon rasage assouplit et protège la peau



CONSERVE AU VISAGE SA JEUNESSE

Nécessaire en argent "Standard" \$3.00 (Cinq autres styles). Aussi nécessaire modèle "C" \$1.00.

Il y a une énorme différence entre l'ancienne manière de se raser et la méthode moderne, correcte et satisfaisante du Valet AutoStrop. Un RASAGE CORRECT laisse la peau du visage aussi douce que celle d'un adolescent — lui conserve son apparence de jeunesse.

Le rasoir Valet AutoStrop est un véritable instrument de précision, et très compact, qui ne nécessite aucune pièce supplémentaire pour le repassage — la même lame peut servir maintes et maintes fois. En un rien de temps, vous lui faites retrouver son fin tranchant, sans avoir à rien défaire ni à remettre ensemble.

Une lame bien repassée conserve au visage sa fraîcheur

Rasoir Valet AutoStrop

S'aigüise lui-même

GARANTIE

Nous remplaçons chaque rasoir qui fait usage du Rasoir Valet AutoStrop en soit toujours satisfait. S'il arrivait quelque chose à votre Rasoir qui l'empêcherait de vous donner un rasage parfait, envoyez-le nous et nous vous le restaurerons comme neuf sans qu'il vous en coûte un sou.

148-2. AUTOSTROP SAFETY RAZOR CO., LIMITED, Toronto, Canada

M. Sauvé à Verdun, Ste-Cunégonde et Maisonneuve

(Suite de la page 3)

Sous les ministres fédéraux, les agents de la Commission des li-

Pourquoi de tels moyens? Bien plus, lundi dernier, jour de la nomination, les ministres ont eu recours à des moyens infâmes pour obtenir des élections par acclamations.

M. Sauvé a parlé de ce qui s'est passé dans Huntingdon, dans Soulanges, dans Sainte-Marie (Montérégie), dans Montmorency, dans Bellechasse.

M. William Tremblay, le candidat oppositionniste-ouvrier, terminait son discours quand M. Sauvé a fait son entrée dans la salle.

Le chef de l'opposition félicite les électeurs d'avoir choisi un homme tel que M. Tremblay et il remercie celui-ci d'avoir accepté la candidature.

Depuis 19 ans qu'il est dans la politique on ne peut porter une seule accusation contre M. Sauvé.

La foule crie: "Médéric Médéric!" "C'est bien lui", dit M. Sauvé.

Dans Saint-Jacques

M. Irénée Vautrin, candidat libéral dans la division Saint-Jacques, a tenu une assemblée hier soir, à l'école Saint-Pierre.

M. Vautrin rappelle qu'il avait obtenu un octroi de \$1500, par année du gouvernement provincial pour la "route de lait" de Saint-Jacques.

Dans Mercier

M. le Dr Anatole Plante, candidat libéral dans Mercier a tenu hier soir deux assemblées, la première à la salle paroissiale.

M. le Dr Anatole Plante, candidat libéral dans Mercier a tenu hier soir deux assemblées, la première à la salle paroissiale, sise au coin du boulevard Saint-Joseph et de la rue Saint-Dominique.

Dans Sainte-Marie

M. John Dillon, élu par acclamation dans Sainte-Anne, a parlé hier soir à l'école Sainte-Brigide en faveur de M. Joseph Gauthier.

Selon M. Dillon, c'est grâce à la politique libérale que la province de Québec s'est développée jusqu'à devenir la première de la Confédération canadienne.

M. Joseph Gauthier a répondu à ses adversaires en disant que "il avait vendu les typographes durant la grève de 1921 comme on le prétend."

Un maigre M. Taschereau à Loretteville

LE PREMIER MINISTRE A PARLÉ HIER SOIR EN FAVEUR DE M. E. BÉDARD, CANDIDAT LIBÉRAL DANS QUÉBEC-COMTE

Après le discours de M. Cardin, le premier ministre a parlé hier soir, à deux assemblées, à Loretteville, pour appuyer la candidature de M. E. Bédard.

M. Cardin a répété à quelques variantes près, le discours qu'il a prononcé dans les comités de Montréal depuis son entrée sur la scène provinciale.

M. Cardin a répété à quelques variantes près, le discours qu'il a prononcé dans les comités de Montréal depuis son entrée sur la scène provinciale.

M. Cardin a répété à quelques variantes près, le discours qu'il a prononcé dans les comités de Montréal depuis son entrée sur la scène provinciale.

M. Cardin a répété à quelques variantes près, le discours qu'il a prononcé dans les comités de Montréal depuis son entrée sur la scène provinciale.

M. Cardin a répété à quelques variantes près, le discours qu'il a prononcé dans les comités de Montréal depuis son entrée sur la scène provinciale.

M. Cardin a répété à quelques variantes près, le discours qu'il a prononcé dans les comités de Montréal depuis son entrée sur la scène provinciale.

M. Cardin a répété à quelques variantes près, le discours qu'il a prononcé dans les comités de Montréal depuis son entrée sur la scène provinciale.

M. Cardin a répété à quelques variantes près, le discours qu'il a prononcé dans les comités de Montréal depuis son entrée sur la scène provinciale.

M. Cardin a répété à quelques variantes près, le discours qu'il a prononcé dans les comités de Montréal depuis son entrée sur la scène provinciale.

M. Cardin a répété à quelques variantes près, le discours qu'il a prononcé dans les comités de Montréal depuis son entrée sur la scène provinciale.

M. Cardin a répété à quelques variantes près, le discours qu'il a prononcé dans les comités de Montréal depuis son entrée sur la scène provinciale.

M. Cardin a répété à quelques variantes près, le discours qu'il a prononcé dans les comités de Montréal depuis son entrée sur la scène provinciale.

M. Cardin a répété à quelques variantes près, le discours qu'il a prononcé dans les comités de Montréal depuis son entrée sur la scène provinciale.

M. Cardin a répété à quelques variantes près, le discours qu'il a prononcé dans les comités de Montréal depuis son entrée sur la scène provinciale.

M. Cardin a répété à quelques variantes près, le discours qu'il a prononcé dans les comités de Montréal depuis son entrée sur la scène provinciale.

M. Cardin a répété à quelques variantes près, le discours qu'il a prononcé dans les comités de Montréal depuis son entrée sur la scène provinciale.

M. Cardin a répété à quelques variantes près, le discours qu'il a prononcé dans les comités de Montréal depuis son entrée sur la scène provinciale.

M. Taschereau à Loretteville

LE PREMIER MINISTRE A PARLÉ HIER SOIR EN FAVEUR DE M. E. BÉDARD, CANDIDAT LIBÉRAL DANS QUÉBEC-COMTE

Après le discours de M. Cardin, le premier ministre a parlé hier soir, à deux assemblées, à Loretteville, pour appuyer la candidature de M. E. Bédard.

M. Cardin a répété à quelques variantes près, le discours qu'il a prononcé dans les comités de Montréal depuis son entrée sur la scène provinciale.

M. Cardin a répété à quelques variantes près, le discours qu'il a prononcé dans les comités de Montréal depuis son entrée sur la scène provinciale.

M. Cardin a répété à quelques variantes près, le discours qu'il a prononcé dans les comités de Montréal depuis son entrée sur la scène provinciale.

M. Cardin a répété à quelques variantes près, le discours qu'il a prononcé dans les comités de Montréal depuis son entrée sur la scène provinciale.

M. Cardin a répété à quelques variantes près, le discours qu'il a prononcé dans les comités de Montréal depuis son entrée sur la scène provinciale.

M. Cardin a répété à quelques variantes près, le discours qu'il a prononcé dans les comités de Montréal depuis son entrée sur la scène provinciale.

M. Cardin a répété à quelques variantes près, le discours qu'il a prononcé dans les comités de Montréal depuis son entrée sur la scène provinciale.

M. Cardin a répété à quelques variantes près, le discours qu'il a prononcé dans les comités de Montréal depuis son entrée sur la scène provinciale.

M. Cardin a répété à quelques variantes près, le discours qu'il a prononcé dans les comités de Montréal depuis son entrée sur la scène provinciale.

M. Cardin a répété à quelques variantes près, le discours qu'il a prononcé dans les comités de Montréal depuis son entrée sur la scène provinciale.

M. Cardin a répété à quelques variantes près, le discours qu'il a prononcé dans les comités de Montréal depuis son entrée sur la scène provinciale.

M. Cardin a répété à quelques variantes près, le discours qu'il a prononcé dans les comités de Montréal depuis son entrée sur la scène provinciale.

M. Cardin a répété à quelques variantes près, le discours qu'il a prononcé dans les comités de Montréal depuis son entrée sur la scène provinciale.

M. Cardin a répété à quelques variantes près, le discours qu'il a prononcé dans les comités de Montréal depuis son entrée sur la scène provinciale.

M. Cardin a répété à quelques variantes près, le discours qu'il a prononcé dans les comités de Montréal depuis son entrée sur la scène provinciale.

M. Cardin a répété à quelques variantes près, le discours qu'il a prononcé dans les comités de Montréal depuis son entrée sur la scène provinciale.

M. Cardin a répété à quelques variantes près, le discours qu'il a prononcé dans les comités de Montréal depuis son entrée sur la scène provinciale.

C'est Samedi la Grande Vente de COMPLETS chez Dupuis. Vous offrant des COMPLETS à 2 PANTALONS au prix qu'il vous faut payer ordinairement pour des complets à un seul pantalon. 24.50. Tweeds anglais, Tweeds écossais et Worsted de haute qualité.

Notre Vente Semi-Annuelle de CHEMISES aura lieu, Samedi 4800 Nouvelles Chemises. FRAICHEMENT DEBALLÉES ET ACHETÉES SPÉCIALEMENT DANS LE BUT D'OFFRIR A NOS CLIENTS LES VALEURS EXTRAORDINAIRES QU'ILS ATTENDENT DE NOUS A CETTE OCCASION. 1.45 chacune. Dupuis Frères - LE MAGASIN DU PEUPLE.

S.G. Mgr P.-E. Roy. SES OEUVRES ORATOIRES. Discours Religieux et Patriotiques, Action Sociale Catholique et Tempérance, Apôtres et Apostolat, D'une âme à une autre, A la suite du Maître, Monseigneur P.-E. Roy. Conditions spéciales par quantité. Service de Librairie du Devoir, 336, rue Notre-Dame Est, Montréal.